

RAPPORT ANNUEL

2020



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC



PORTRAIT DE LA RÉCOLTE 2019-2020



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC



Valeur des ventes pour les
pommes, toutes origines
confondues, dans les
supermarchés du Québec
en 2020

143 M \$

Prix moyen de la
pomme transformée
obtenu en 2019
(par minot)

4,63 \$



Montant total investi
en promotion (incluant
la partie de l'AEPQ¹)

377 669 \$



Montant total investi
en recherche et
développement

69 500 \$



Parts de marché
pour les 4 principales
variétés dans les
supermarchés du
Québec (en volume)

50 %

Prix moyen de la
pomme fraîche
obtenu en 2019
(par minot)

18,62 \$



Nombre d'entreprises
pomicoles

452



Nombre de
minots récoltés
au total

4 239 921

Nombre de
minots de pommes
fraîches récoltées

2 124 882

Nombre de
minots de pommes à jus
opaquescent, à jus standard et à
sauce récoltées et déclassées

2 115 039

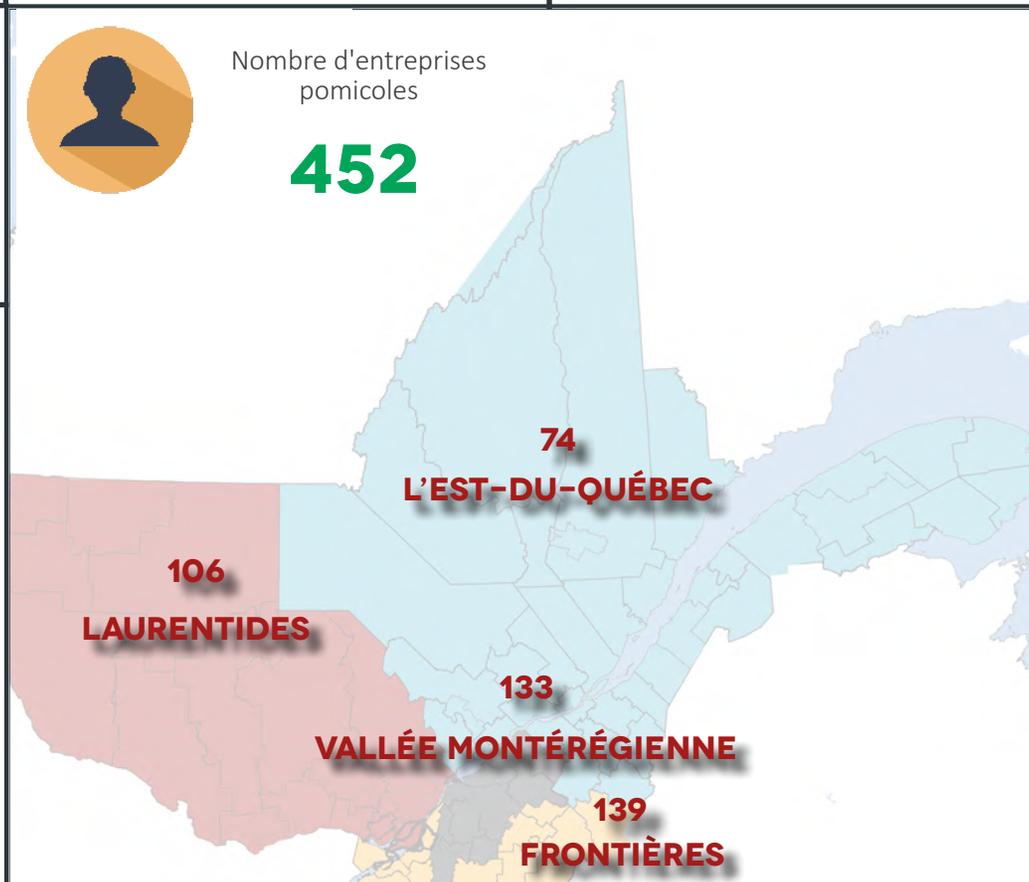




TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente et du directeur général	2
Conseil d'administration	4
Employés des Producteurs de pommes du Québec	4
Membres des comités	5
Activités de mise en marché	6
Faits saillants	7
Règlement de mise en marché	20
Convention de mise en marché	21
Campagne de promotion Pommes Qualité Québec	26
Activités générales	30
Planification stratégique de la filière pomicole québécoise	31
Sécurité du revenu	32
Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec	33
Portrait des produits phytosanitaires	34
Salubrité à la ferme	36
Main-d'œuvre	37
Implication au niveau canadien	38
Recherche et développement de la PFI	39
Activités de représentation	42
Information et communication	42
Méritas Révérend-Père-Léopold	43
Suivi des résolutions	44
Syndicats régionaux 2019-2020	45



MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La dernière année de commercialisation n'a pas été de tout repos. Nous ne pouvons passer sous silence la pandémie mondiale qui est arrivée au milieu du mois de mars et qui a bouleversé notre industrie. Je tiens en premier lieu à vous féliciter pour votre capacité d'adaptation, votre solidarité et surtout votre ingéniosité. Nos entreprises ont dû se conformer aux mesures sanitaires pour effectuer les travaux aux champs, jongler avec un manque de main-d'œuvre, autant pour la récolte que dans les kiosques, revoir les façons de faire suite à l'instauration des paliers d'alertes, et j'en passe. Les PPQ vous ont transmis maintes communications à cet effet au fur et à mesure de l'évolution des consignes gouvernementales.

Pendant cette période, les élus et les permanents ont poursuivi les actions dans plusieurs dossiers tels que le Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec, les programmes complémentaires de La Financière agricole du Québec (FADQ) et la facturation des ventes directes.

Année de commercialisation

Lorsqu'on analyse les statistiques provenant de la base de données des Producteurs de pommes du Québec ainsi que les données Nielsen, on peut voir que l'année de commercialisation n'a pas été facile pour les producteurs de pommes du Québec.

Premièrement, on note une baisse du volume de pommes récoltées en 2019. Il s'agit du volume le plus bas depuis 2006. La baisse de volume est majoritairement au plan de la pomme de transformation (- 33 %) et plus particulièrement celle destinée au jus standard.

Les volumes vendus dans les supermarchés en 2019-2020 ont été stables, soit 42 millions de kg, mais toujours plus faibles que la moyenne des cinq dernières années (45 millions de kg). Lors de l'année précédente, nous avons atteint 53 % des parts de marché pour nos principales variétés. Malheureusement en 2019, nous avons perdu des parts de marché en retombant à 50 %. On voit une augmentation des volumes vendus des pommes importées et, selon nos analyses, la principale raison serait la baisse de prix

de celles-ci. En effet, le prix des pommes importées a diminué, en comparaison avec la dernière année, pour la Granny Smith (- 6 %), la Gala (- 3 %) et l'Ambrosia (- 4 %), tandis qu'il a augmenté pour nos quatre variétés, surtout la Cortland (17 %). Le cas de l'Honeycrisp est cependant fort intéressant, les volumes vendus ayant augmenté de 39 %, et ce, malgré le fait qu'elle affiche le prix moyen le plus élevé des variétés vendues en magasin (7,51 \$/kg vs 2,86 \$/kg pour la McIntosh).

Bien que le prix soit un facteur décisionnel très important pour le consommateur, la variété et ses caractéristiques sont un facteur de choix primordial. D'où l'importance d'arriver à mettre en œuvre une stratégie concertée de sélection des variétés prometteuses et de modernisation des vergers en vue d'augmenter les parts de marché des pommes du Québec et la rentabilité des entreprises. Également, nous devons poursuivre nos efforts collectifs pour la mise en valeur et la promotion de Pommes Qualité Québec. Notre marque de commerce a atteint 57 % (+ 1 %) de notoriété auprès des consommateurs francophones l'an dernier.

L'achat local étant sur toutes les lèvres, profitons de cet engouement et parlons tous ensemble d'une même voix en mettant à l'honneur Pommes Qualité Québec dans nos communications. Celles-ci indiquant clairement la provenance, mais également la qualité élevée de nos produits.

Programme de modernisation

Le Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec arrive à échéance en mars prochain. Nous avons rencontré les représentants du MAPAQ à plusieurs reprises pour présenter vos demandes suite à la consultation tenue l'hiver dernier et vous avez eu à compléter au cours de l'été un sondage afin de connaître votre opinion sur ce programme. Avec toutes ces informations en main, le MAPAQ poursuit ses



travaux d'analyses et de rédaction d'un nouveau programme. Dans une lettre reçue le 11 décembre dernier, le ministre de l'Agriculture, M. Lamontagne, nous confirme que toutes nos demandes sont examinées attentivement et considérées aux fins de la révision du programme. Aussi, les grandes lignes retenues devraient être présentées aux PPQ avant son dépôt au Conseil du trésor.

Programmes de la FADQ

En juillet dernier, nous avons eu le plaisir de vous annoncer que le conseil d'administration de La Financière avait entériné deux programmes d'aide pour supporter le secteur pomicole dans sa transition d'une couverture de l'ASRA à celles des programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus. Cela a nécessité beaucoup de travail de la part du comité de sécurité du revenu. Certains d'entre vous avez déjà reçu un remboursement grâce au volet 1 (individuel) de ces programmes, soit celui pour la replantation des vergers de pommiers. Nous incitons fortement les producteurs admissibles à faire leur demande dès maintenant, la date limite étant le 21 décembre 2021. Pour ce qui est du volet 2 (collectif) de ces programmes, le comité de sécurité du revenu priorisera des projets à réaliser ayant une portée bénéfique pour notre industrie. Vous serez informés à chacune des étapes de réalisation.

Facturation des ventes directes

Certains d'entre vous ont reçu ou recevront une facturation pour des pommes vendues directement à la ferme qui n'ont pas été inscrites dans leur déclaration de production pour la récolte 2018. Les PPQ ont signé une entente de confidentialité avec La Financière au cours de 2020 afin d'avoir accès aux volumes déclarés auprès de celle-ci, et ce, chaque année. Les PPQ sont donc en mesure d'évaluer les volumes réels écoulés ou transformés à la ferme ou en kiosque et de facturer les ventes en conséquence.

Pour terminer, nous tenons à souligner l'apport des administrateurs, des membres des comités tout au long de l'année. Et un merci bien spécial à toute l'équipe de permanents des PPQ qui, malgré les contraintes du télétravail, a su s'adapter et innover pour maintenir un service de

qualité exceptionnel pour nos producteurs et productrices. Accueillons la nouvelle année avec optimisme. Ayons l'espoir qu'elle sera plus facile et prospère pour tous.

Votre présidente, Stéphanie Levasseur



Le directeur général, Daniel Ruel, agronome





Le conseil d'administration dans l'ordre habituel :

François Turcotte
Québec
membre de l'exécutif

Mario Bourdeau
Les Frontières
membre de l'exécutif

Éric Rochon
Laurentides
vice-président
membre de l'exécutif

Charles Choquette
Vallée Montérégienne

Alexandre Simard
Laurentides

Sébastien Morissette
Vallée Montérégienne
membre de l'exécutif

Stéphanie Levasseur
présidente
membre de l'exécutif

François Blouin
Québec

Absent de la photo :
Richard Morin
Les Frontières

Nombre de rencontres

Conseil d'administration : 7

Conseil exécutif : 9



Les employés dans l'ordre habituel :

Michèle Lachapelle
Commis à l'administration
(3 jours par semaine)

Catherine Dufour
Technicienne administrative
(4 jours par semaine)

Catherine Kouznetzoff
Agente aux opérations

Caroline Gosselin
Commis à l'administration
(4 jours par semaine)

Billal Ouyahia
Agent à la réglementation

Daniel Ruel
Directeur général

Paula Mazabel
Comptable

Jennifer Gagné
Conseillère au développement
et à la recherche

Geneviève Périgny
Conseillère aux communications
et au marketing

Note : Les photos ont été prises avant la pandémie.

Les membres des comités internes et externes 2019-2020

Comités internes

Comité de gestion (N^{bre} : 5)

Stéphanie Levasseur (P)
Mario Bourdeau
Sébastien Morissette
Éric Rochon
François Turcotte (S)

Comité de prix de la pomme destinée à l'état frais (N^{bre} : 17)

Mario Bourdeau (P)
François Turcotte
Sébastien Morissette
Éric Rochon
Charles Choquette (S)

Comité prix de la pomme de transformation (N^{bre} : 4)

Éric Rochon (P)
Paul-Martin Roy
François Turcotte
Richard Morin
Charles Choquette (S)

Comité de sécurité du revenu (N^{bre} : 18)

Sylvain Caouette (P)
Stéphanie Levasseur
Sébastien Morissette
Éric St-Denis

Comité finances (N^{bre} : 1)

Éric Rochon (P)
Stéphanie Levasseur
Mario Bourdeau
Sébastien Morissette
François Turcotte

Comité de recherche et PFI (N^{bre} : 0)

François Blouin (P)
Alexandre Simard
Monique Audette
Charles Choquette

Comités externes

Comité de coordination ASRA et table de travail sur la sécurité du revenu (N^{bre} : 5)

Sylvain Caouette
Daniel Ruel (S)

Table filière (N^{bre} : 3)

Stéphanie Levasseur (P)
François Blouin
Sébastien Morissette (S)
Daniel Ruel
Jennifer Gagné
Geneviève Périgny

Comité national (N^{bre} : 3)

Stéphanie Levasseur
Jennifer Gagné

Réseau d'essai (RECUPOM) (N^{bre} : 4)

François Blouin
Alexandre Simard (S)
Jennifer Gagné

Table de développement de la production biologique (N^{bre} : 4)

Jennifer Gagné

Table pour le développement des marchés de proximités (N^{bre} : 3)

François Turcotte
Daniel Ruel (S)

Groupe d'experts en protection du pommier (N^{bre} : 4)

François Blouin
Jennifer Gagné

Conseil général et comités UPA

(voir liste des activités de représentation)
Stéphanie Levasseur
Éric Rochon (S)

Table horticole (N^{bre} : 6)

Stéphanie Levasseur
Daniel Ruel
Éric Rochon (S)
Jennifer Gagné

Groupe de travail sur la compétitivité des secteurs maraîchers et fruitiers du Québec (N^{bre} : 9)

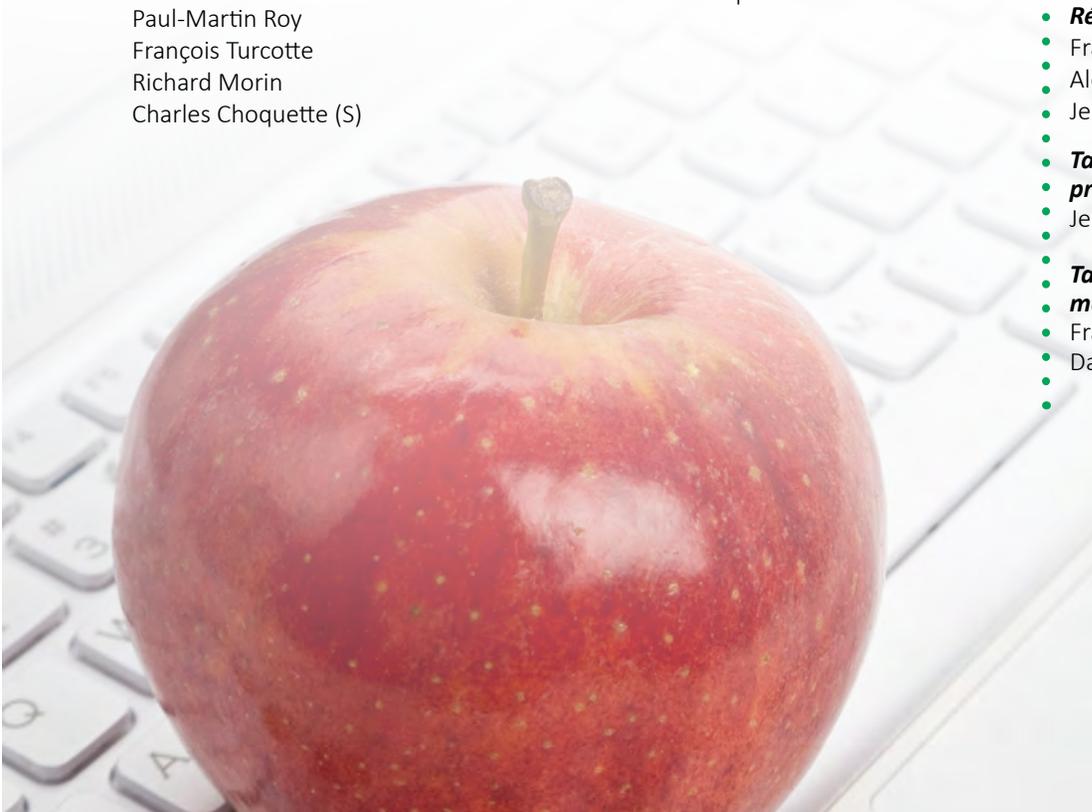
Stéphanie Levasseur
Éric Rochon (S)
Daniel Ruel
Jennifer Gagné (S)

Légende :

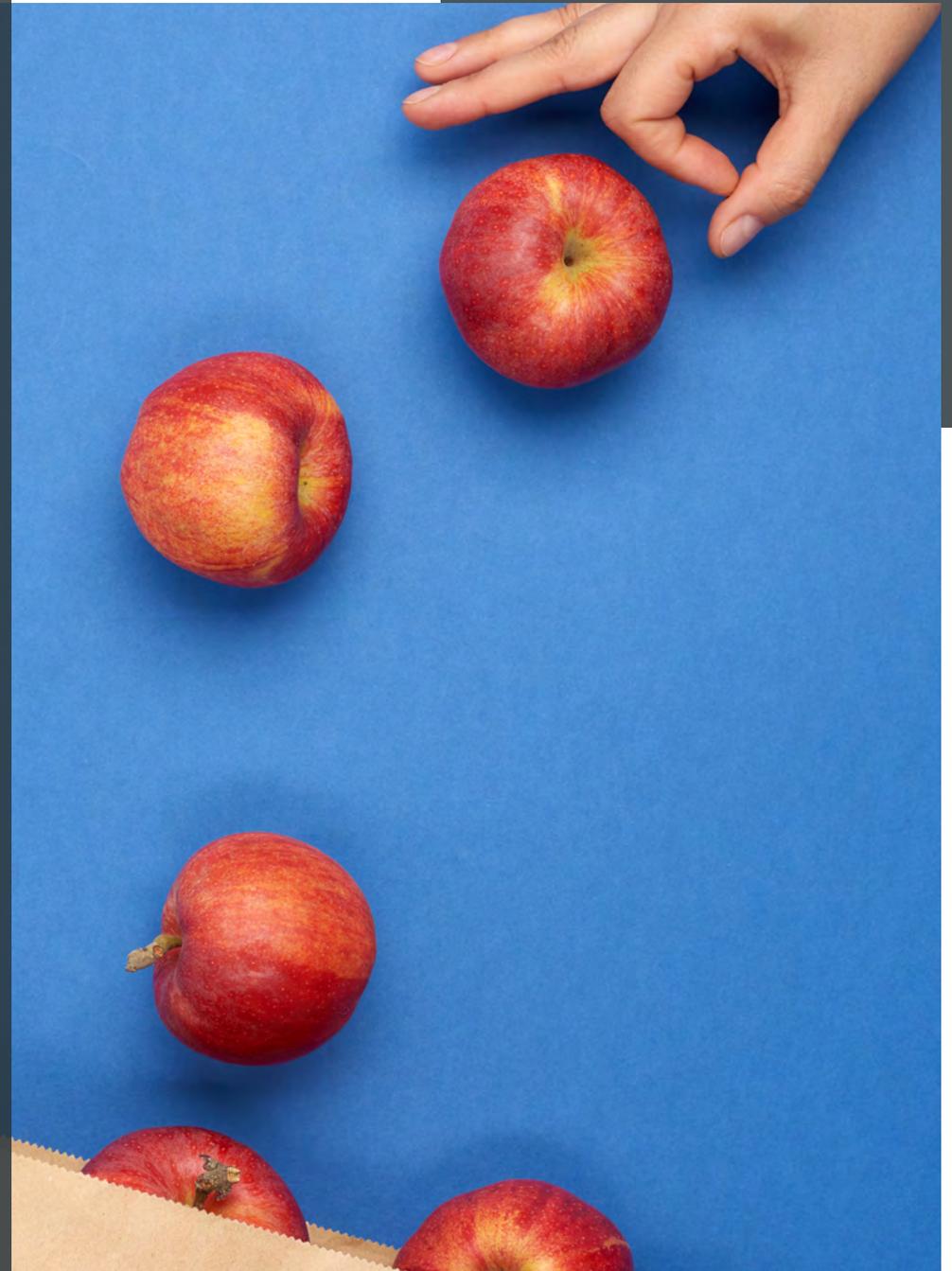
N^{bre} : Nombre de rencontres

P : Président

S : Substitut



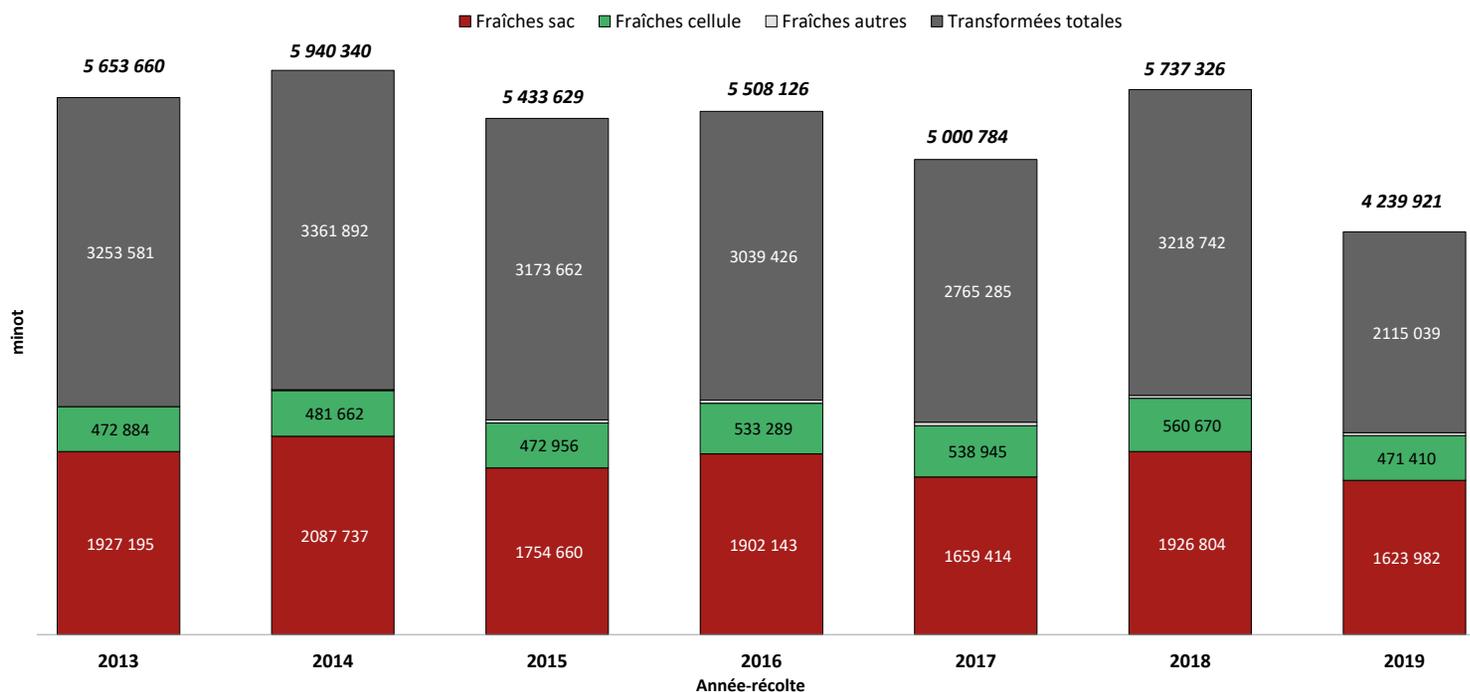
ACTIVITÉS DE MISE EN MARCHÉ



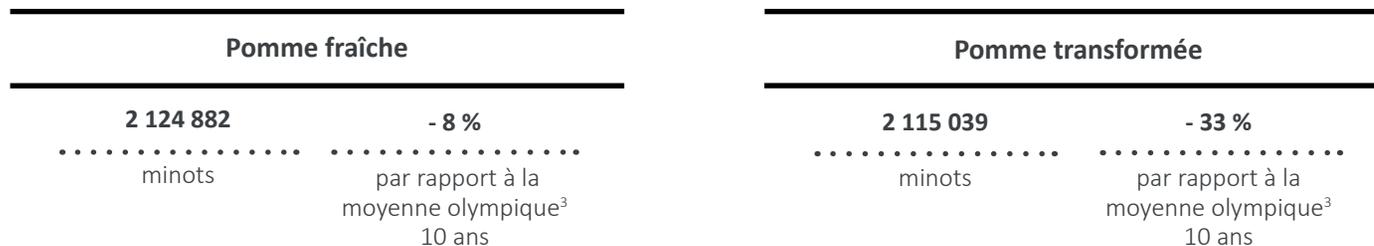
FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE DE COMMERCIALISATION 2019-2020

Cette section résume la dernière année de commercialisation. Les différentes données recueillies tout au long de l'année de récolte permettent de faire un bilan et de discerner les principaux enjeux de l'industrie. Vous trouverez des faits saillants pour chacun des graphiques.

Graphique 1. Volumes de pommes tardives mises en marché entre les années 2013 et 2019, excluant les ventes directes aux consommateurs par type de marché²



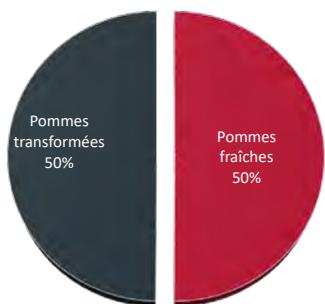
Source : Base de données des PPQ
 Fraîches autres : pommes Canada Commerciales et Pompouce. Vu les petites quantités, les données ne sont pas affichées dans le graphique.
 Transformées totales : jus standard, jus opalescent, cidre, pommes à chevreuil et transformation à la ferme



2. Les données pour la récolte 2019-2020 ont été comptabilisées le 23 décembre 2020. Les volumes antérieurs peuvent différer en raison de déclarations de producteurs reçues après la comptabilisation des données.

3. La moyenne olympique est la moyenne d'une série de données dont on a retiré la plus grande et la plus petite valeur.

Graphique 2. Proportion de pommes tardives mises en marché par type de marché⁴ en 2019



Qualité

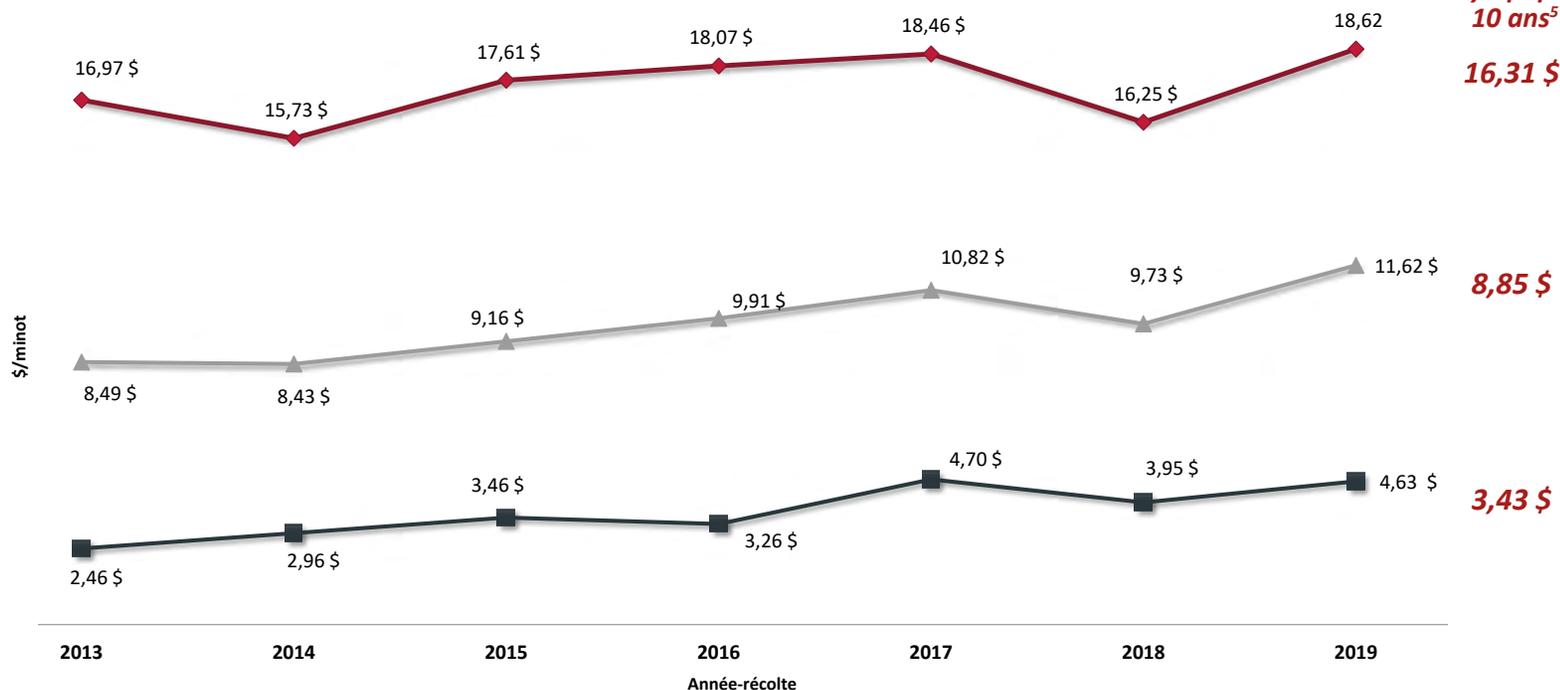
50 %

des pommes récoltées ont été commercialisées sur le marché frais

41 %

pour la moyenne olympique 10 ans

Graphique 3. Prix moyens payés aux producteurs pour la pomme fraîche, la pomme transformée ainsi que le prix global obtenu pour les années récolte 2013 à 2019



Source : Base de données des PPQ

Pomme fraîche

18,62 \$/minot

prix moyen obtenu

+ 15 %

prix moyen obtenu par rapport à 2018

+ 14 %

par rapport à la moyenne olympique 10 ans

Pomme transformée

4,63 \$/minot

prix moyen obtenu

+ 17 %

prix moyen obtenu par rapport à 2018

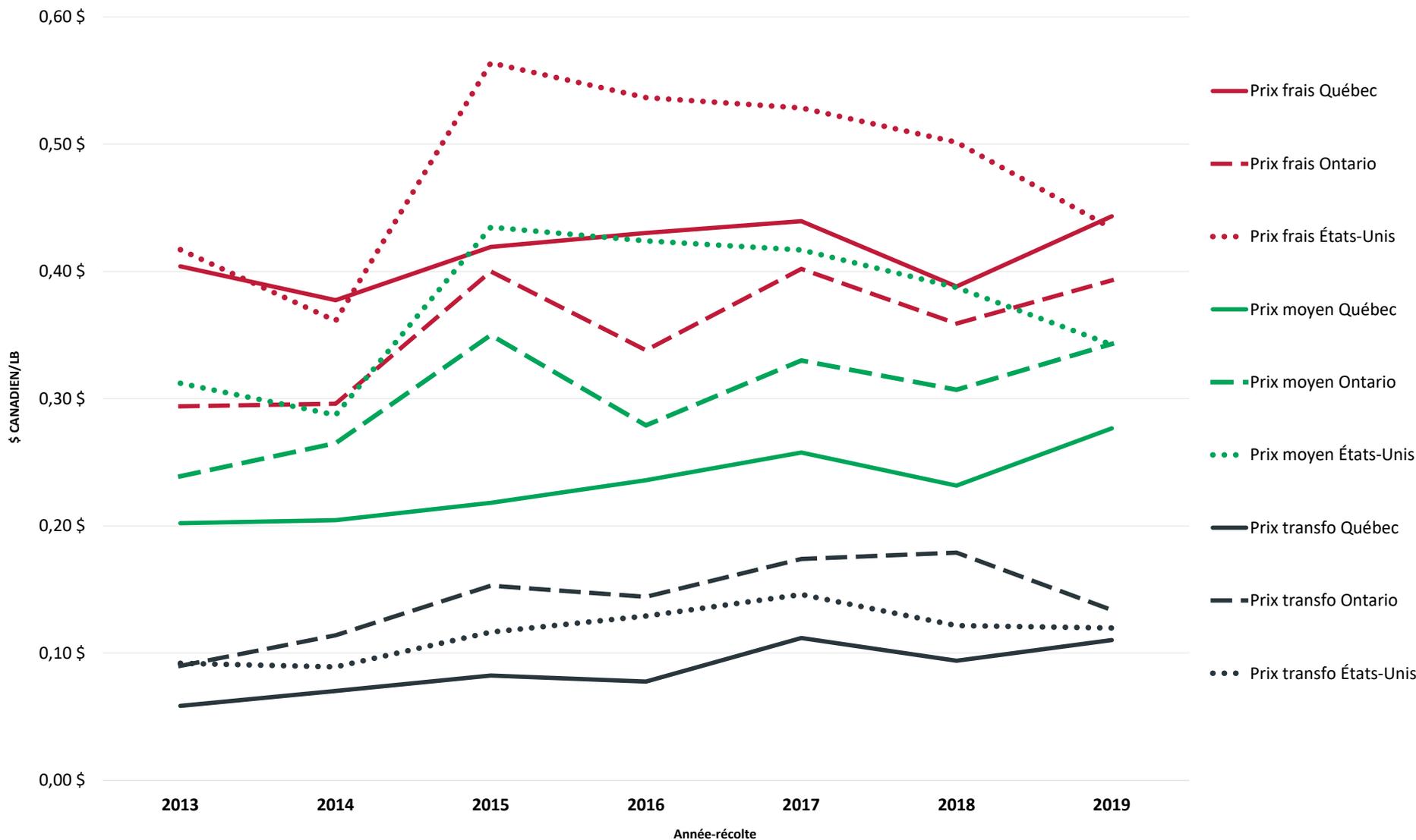
+ 35 %

par rapport à la moyenne olympique 10 ans

4. Les données pour la récolte 2019-2020 ont été comptabilisées le 23 décembre 2020. Les volumes antérieurs peuvent différer en raison de déclarations de producteurs reçues après la comptabilisation des données.

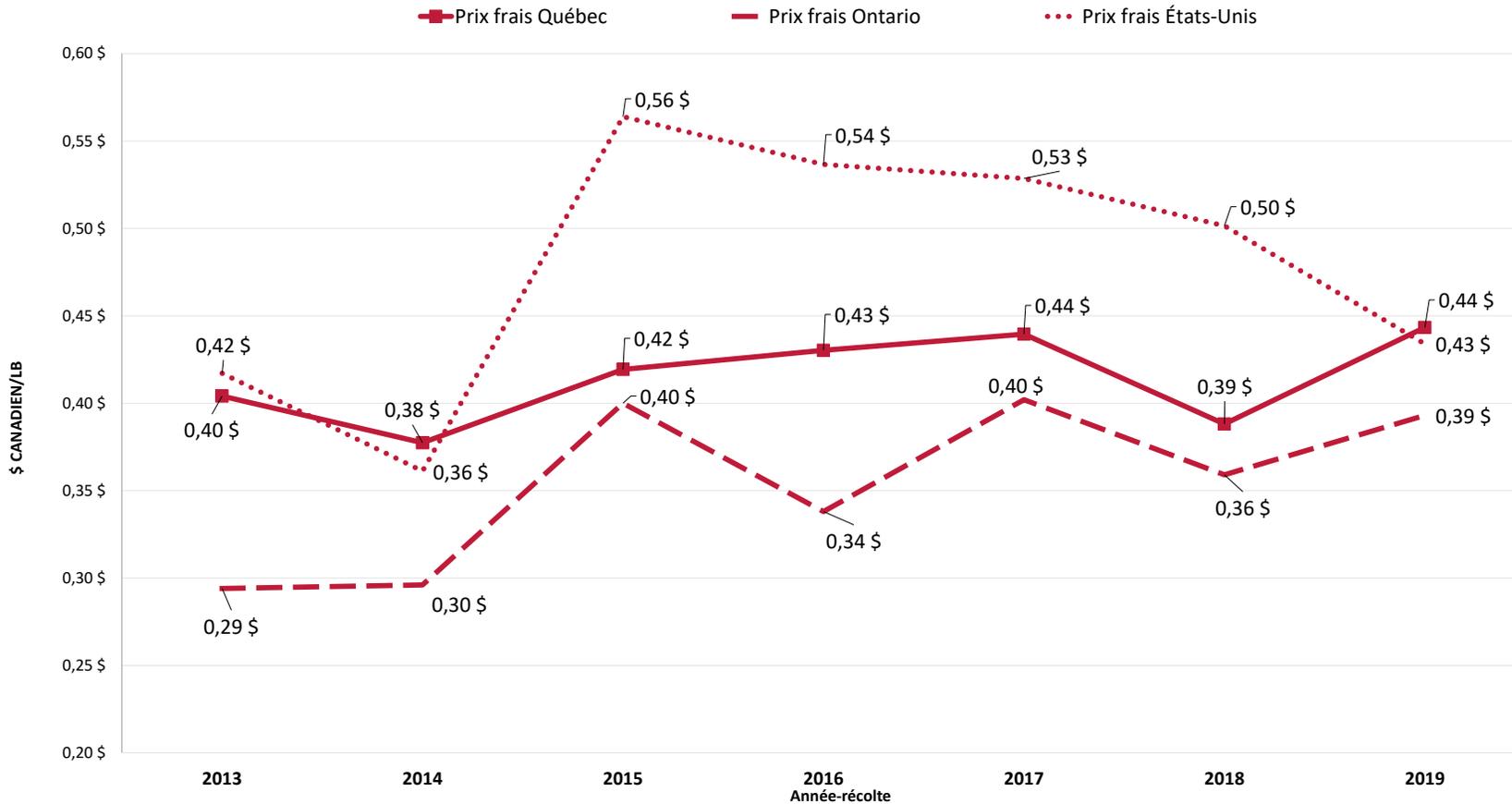
5. La moyenne olympique est la moyenne d'une série de données dont on a retiré la plus grande et la plus petite valeur.

Graphique 4. Prix moyens payés aux producteurs pour les années-récolte aux États-Unis, en Ontario et au Québec, par utilisation, de 2013 à 2019



Note : Les prix payés aux producteurs du Québec proviennent de la base de données des PPQ et tiennent compte de l'ensemble des transactions entre les producteurs du Québec et les agents autorisés. Par contre, en Ontario et aux États-Unis, les prix payés aux producteurs sont déterminés grâce à des sondages. En Ontario, ceux-ci sont effectués auprès d'emballeurs de pommes et sont publiés dans le Rapport annuel de l'Ontario Apple Growers (OAG). Il existe des différences importantes dans l'industrie pomicole du Québec par rapport aux États-Unis, expliquant cet écart entre les prix moyens (niveau de fermeté des variétés produites, critères de qualité, conditions climatiques, etc.).

Graphique 5. Prix moyens payés aux producteurs pour les années-récolte aux États-Unis, en Ontario et au Québec, pour la pomme fraîche, de 2013 à 2019



Sources : PPQ, OAG, NASS

Pomme transformée (graphique 4)		Prix moyen (graphique 4)		Pomme fraîche	
0,12 \$/lb	0,13 \$/lb	0,34 \$/lb	0,34 \$/lb	0,43 \$/lb	0,39 \$/lb
prix moyen obtenu aux É.-U.	prix moyen obtenu en Ontario	prix moyen obtenu aux É.-U.	prix moyen obtenu en Ontario	prix moyen obtenu aux É.-U.	prix moyen obtenu en Ontario
0,11 \$/lb		0,28 \$/lb		0,44 \$/lb	
prix moyen obtenu au Québec		prix moyen obtenu au Québec		prix moyen obtenu au Québec	

Depuis 2001, les PPQ font l'acquisition de données sur les ventes de pommes dans le réseau des bannières supermarchés du Québec. Les résultats de chacune des années ont été comptabilisés d'octobre à novembre. L'analyse des données pour cette période permet de tracer plusieurs constats⁶.

Ventes en \$

143 209 465 \$

valeur des ventes totales

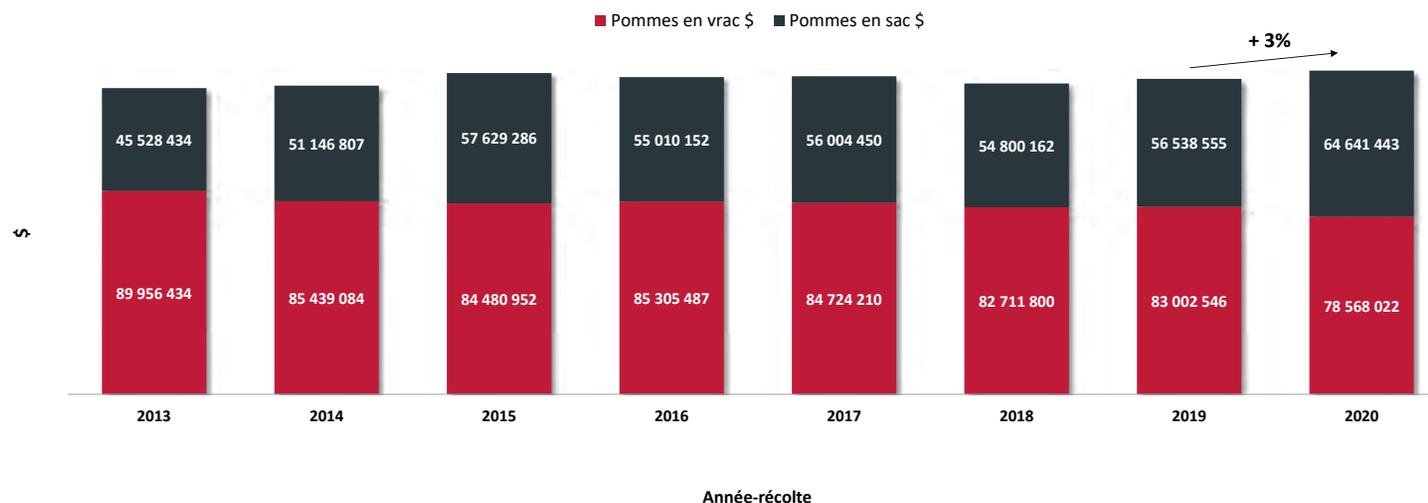
6 405 728 \$

valeur des ventes de
pommes biologiques

+ 14 %

valeur des ventes de
pommes en sac par
rapport à 2019

Graphique 6. Ventes de pommes en sac et en vrac dans les bannières supermarchés du Québec (en dollars)



Graphique 7. Ventes de pommes en sac et en vrac dans les bannières supermarchés du Québec (en kg)

Ventes en kg

41 872 778 kg

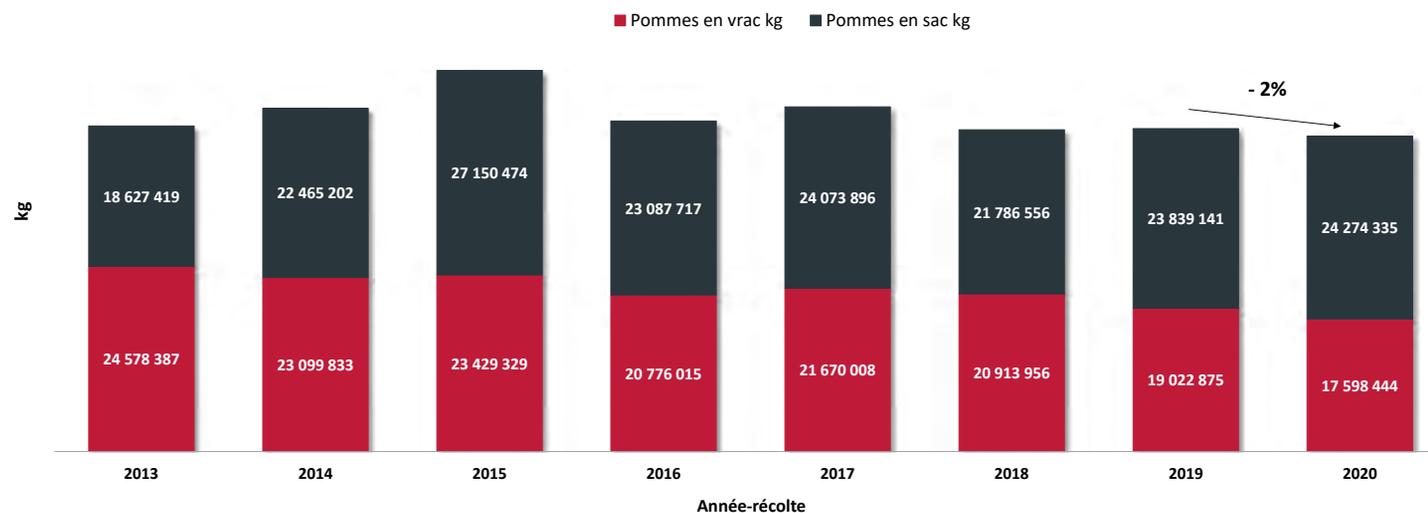
volume vendu total

1 344 110 kg

volume vendu de
pommes biologiques

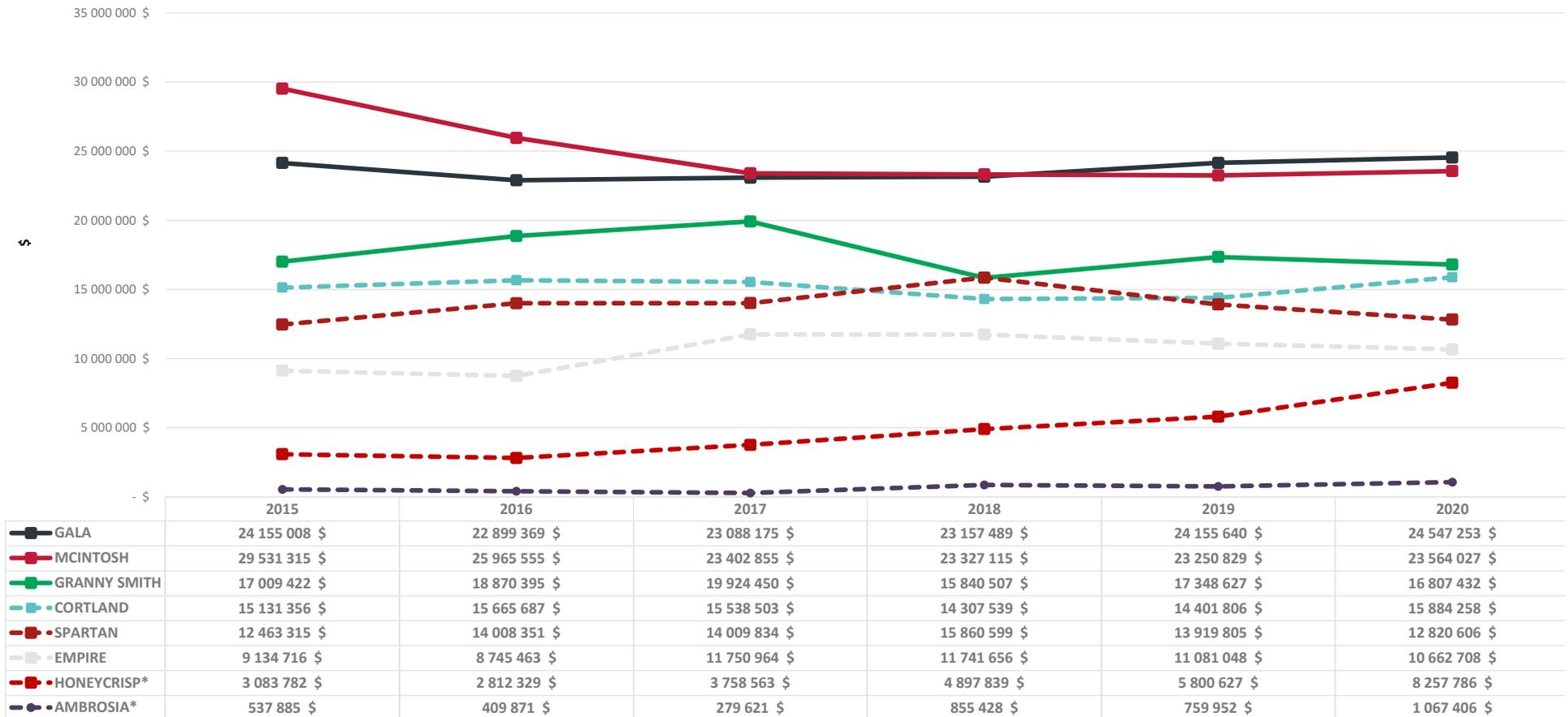
58 %

proportion du volume
vendu pour les pommes
en sac



Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec.
6. La période de 52 semaines se termine fin octobre/début novembre de chaque année.

Graphique 8. Ventes de pommes pour certaines variétés dans les bannières supermarchés du Québec pour les années 2015 à 2020 (en dollars).



Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec

* Les variétés Honeycrisp et Ambrosia ont été retirées de la catégorie Autres variétés en 2015.

Ventes en \$

Gala

.....
1^{re} variété au
classement de la
valeur des ventes

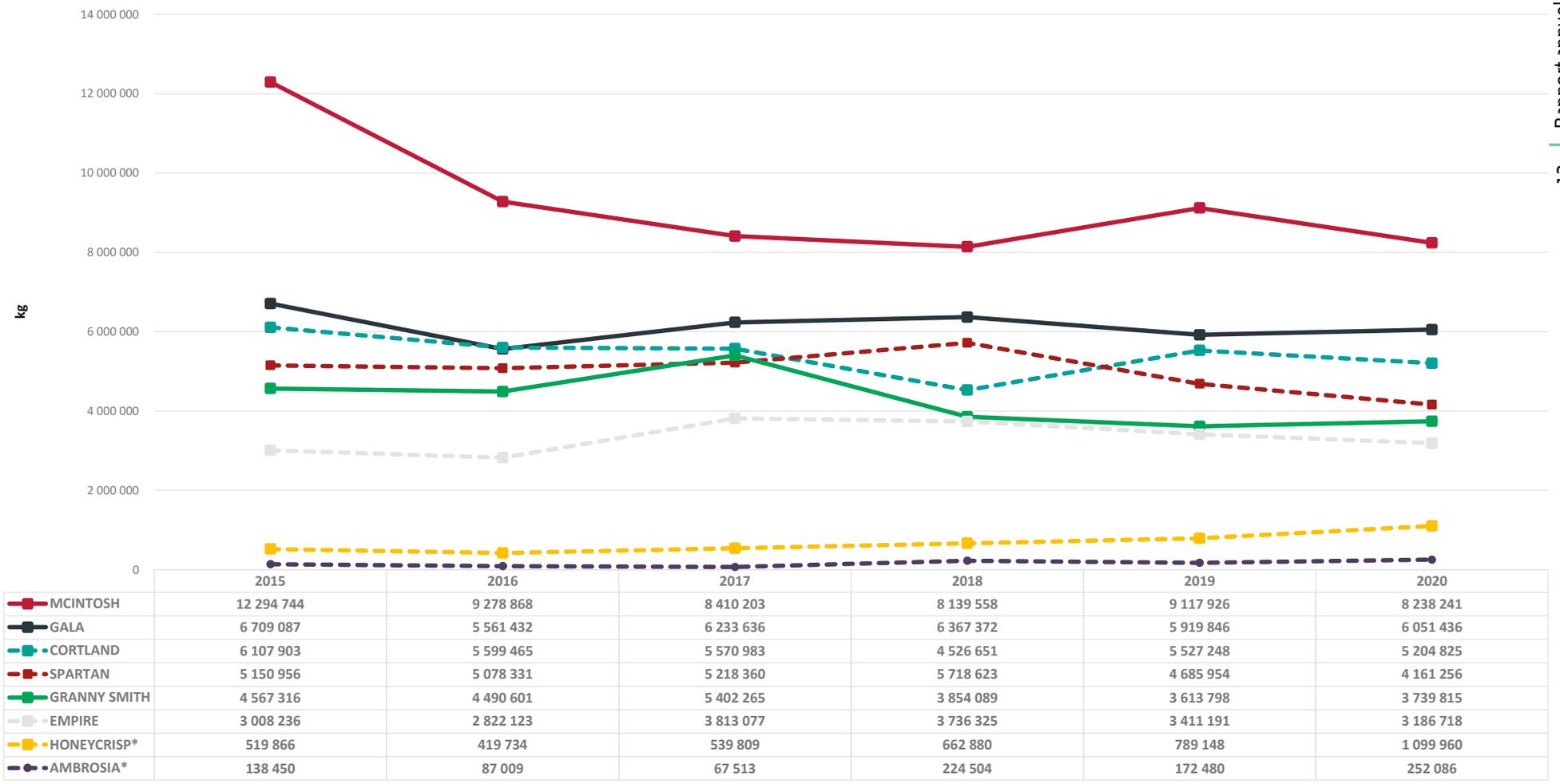
+ 40 %

.....
de la valeur des
ventes d'Ambrosia
par rapport à 2019

+ 42 %

.....
de la valeur des
ventes d'Honeycrisp
par rapport à 2019

Graphique 9. Ventes de pommes pour certaines variétés dans les bannières supermarchés du Québec pour les années 2015 à 2020 (en kg)



Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec

Note: Les variétés Honeycrisp et Ambrosia ont été retirées de la catégorie Autres variétés en 2015.

Ventes en kg

McIntosh

.....

1^{re} variété au classement des volumes vendus

Baisse des volumes vendus pour les 4 principales variétés du Québec

.....

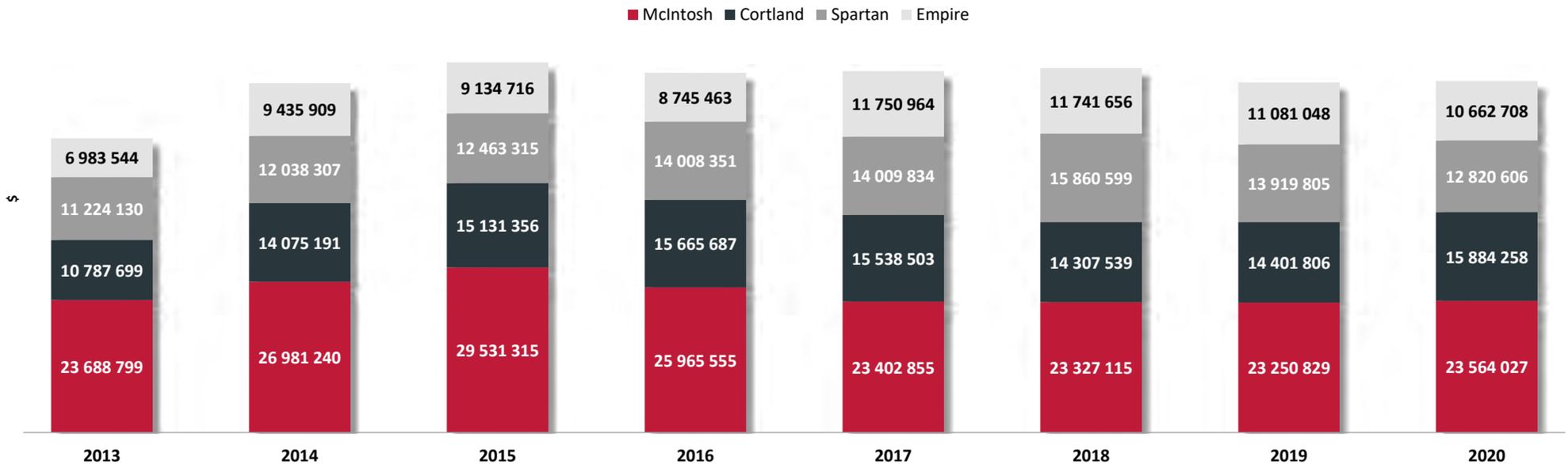
par rapport à 2019

+ 39 %

.....

volumes vendus d'Honeycrisp par rapport à 2019

Graphique 10. Ventes de pommes pour les 4 principales variétés produites au Québec dans les bannières supermarchés du Québec (en dollars)



Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec

Ventes en \$

62 931 599 \$

valeur des ventes
des quatre
principales variétés

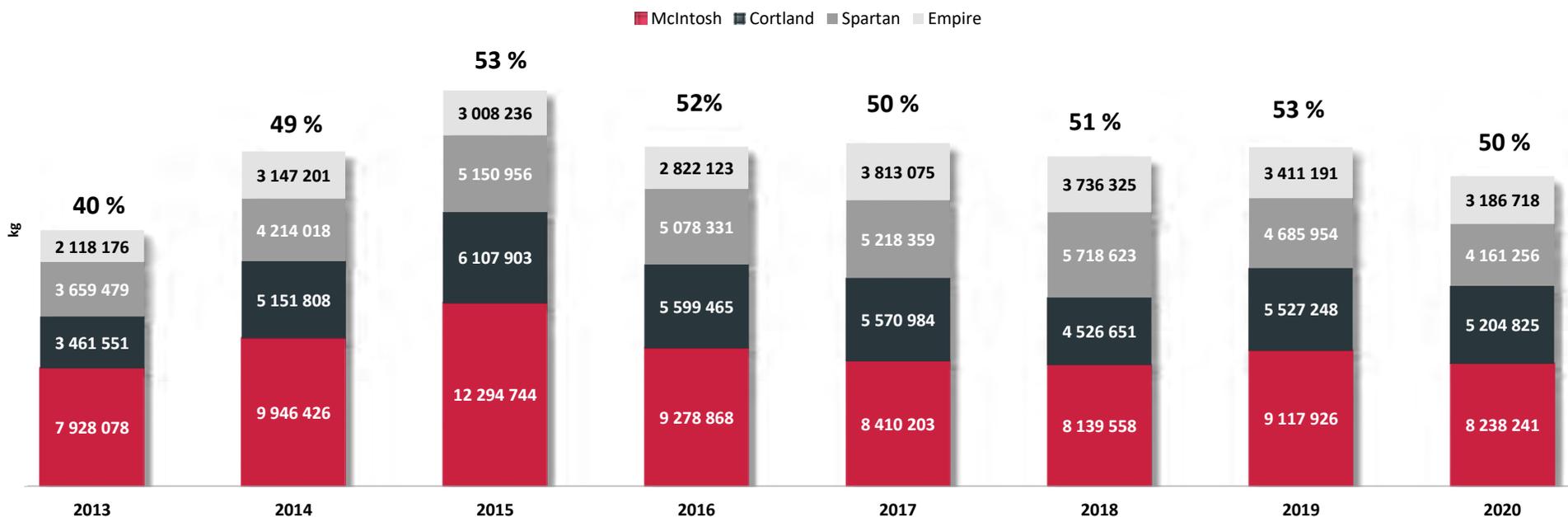
44 %

proportion des quatre
principales variétés
vendues

Stable

valeur des ventes des
quatre principales variétés
par rapport à 2019 (en %)

Graphique 11. Ventes de pommes pour les 4 principales variétés produites au Québec dans les bannières supermarchés du Québec (en kg)

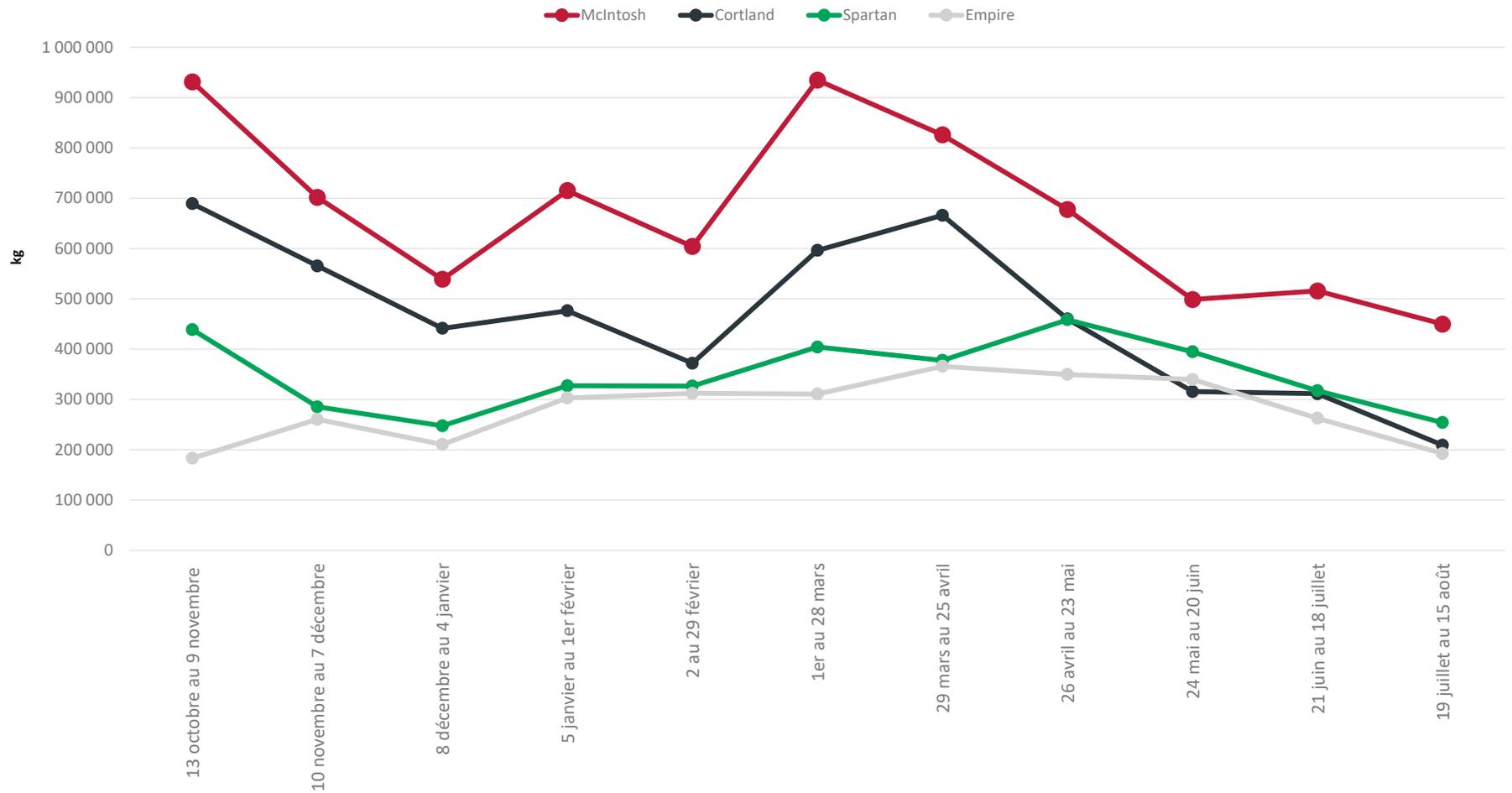


Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec

Ventes en kg

20 791 040 kg	50 %	-11 %	-10 %	-9 %	-6 %
volume vendu des quatre principales variétés	proportion des quatre principales variétés vendues (-3 % par rapport à 2019)	volumes vendus de Spartan par rapport à 2019	volumes vendus de McIntosh par rapport à 2019	volumes vendus d'Empire par rapport à 2019	volumes vendus de Cortland par rapport à 2019

Graphique 12. Évolution des volumes vendus des 4 principales variétés produites au Québec par période dans les bannières supermarchés du Québec, octobre 2019 à août 2020 (en kg)



Volumes vendus

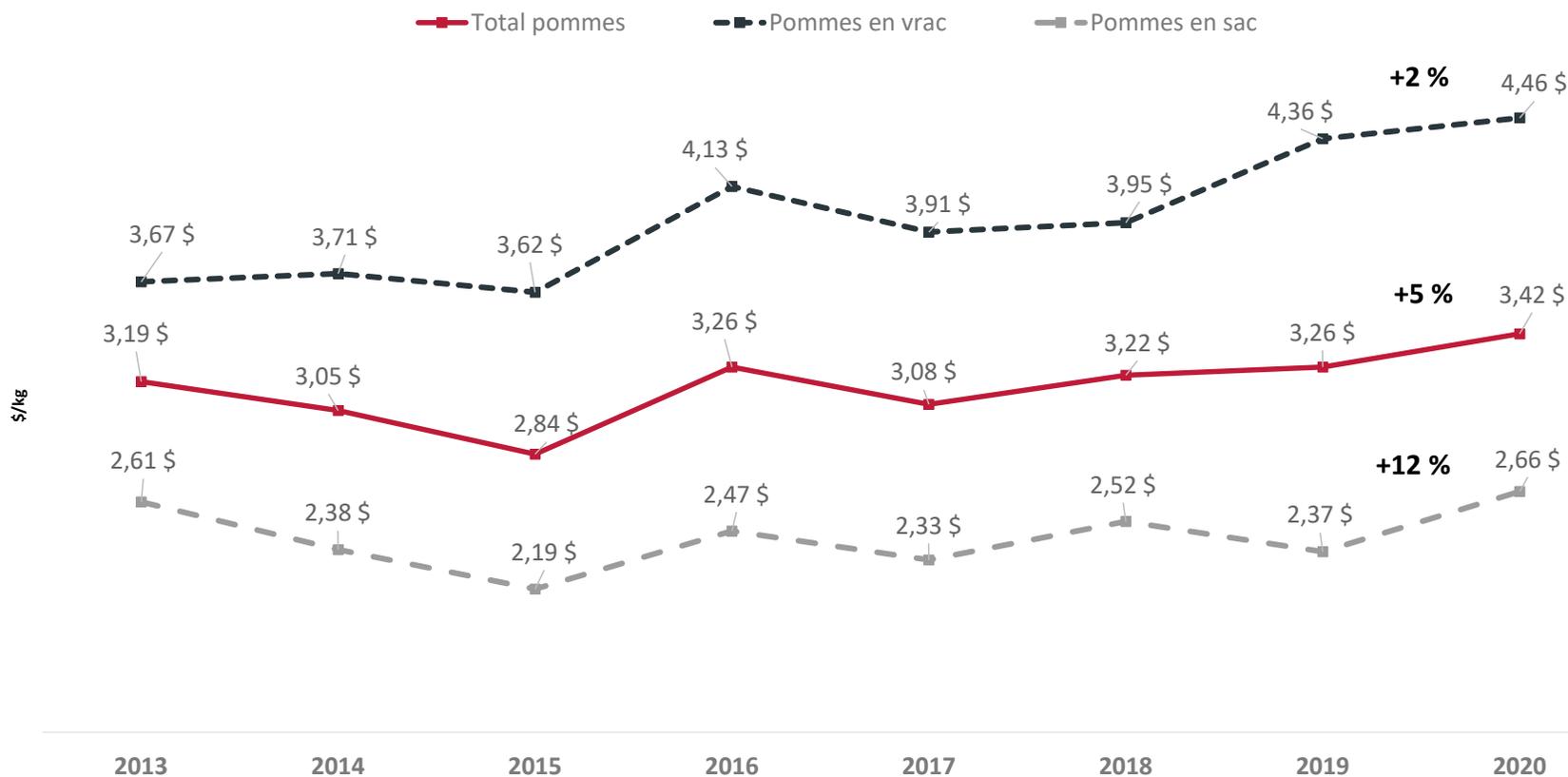
Décembre 2019

 baisse marquée des
 volumes vendus

Mars et avril 2020

 Plus hauts volumes
 vendus

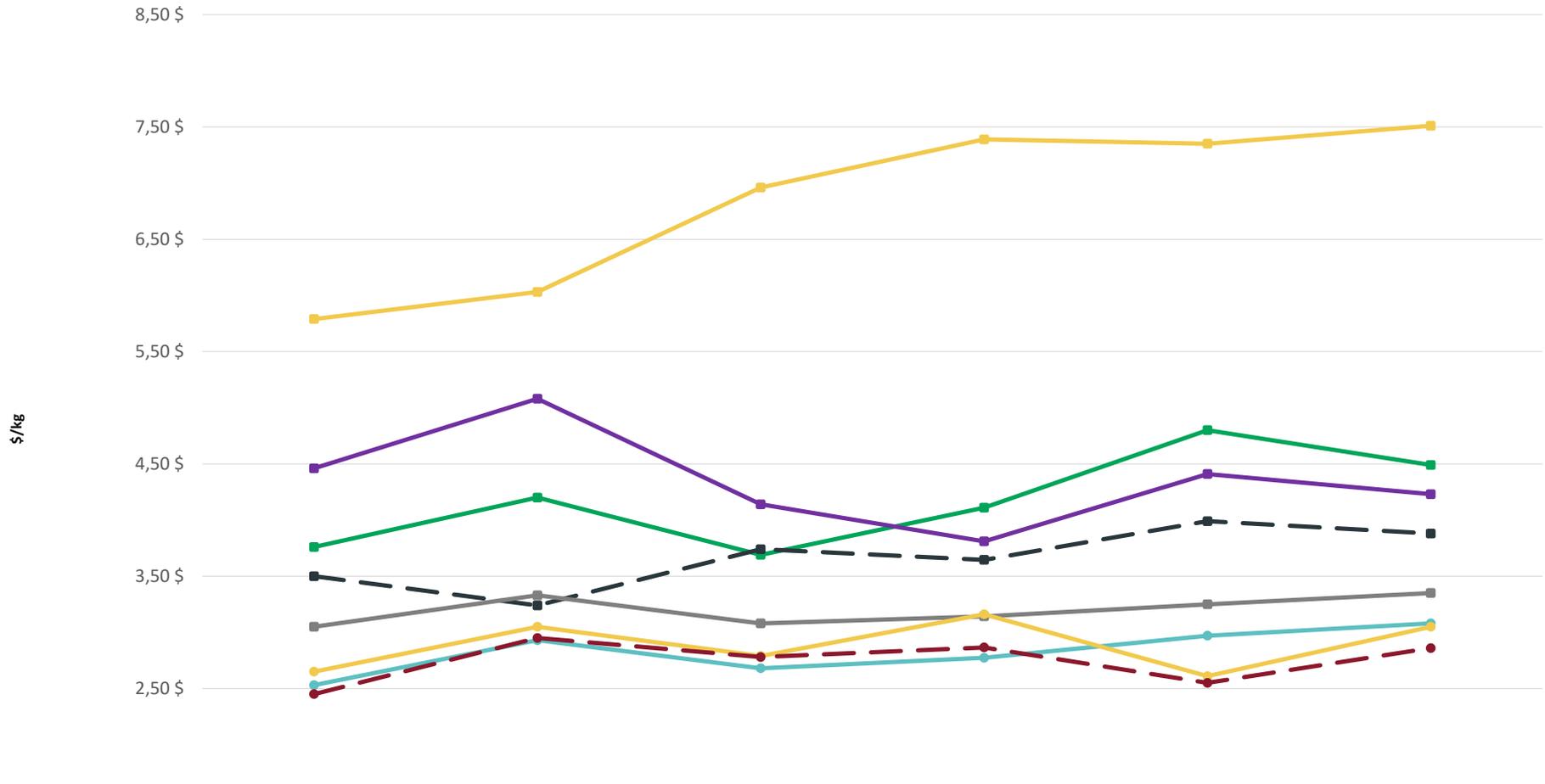
Graphique 13. Prix moyen des pommes dans les bannières supermarchés du Québec



Note : La catégorie Total pommes représente la moyenne du prix des pommes biologiques et conventionnelles.

Prix		
3,42 \$/kg	4,77 \$/kg	- 8 %
..... prix moyen des pommes conventionnelles prix moyen des pommes biologiques prix moyen des pommes biologiques par rapport à 2019

Graphique 14. Prix moyen de certaines variétés de pommes dans les bannières supermarchés du Québec



	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Honeycrisp	5,79 \$	6,03 \$	6,96 \$	7,39 \$	7,35 \$	7,51 \$ ↑
Granny Smith	3,76 \$	4,20 \$	3,69 \$	4,11 \$	4,80 \$	4,49 \$
Ambrosia	4,46 \$	5,08 \$	4,14 \$	3,81 \$	4,41 \$	4,23 \$ ↓
Gala	3,50 \$	3,24 \$	3,74 \$	3,65 \$	3,99 \$	3,88 \$ ↓
Empire	3,05 \$	3,33 \$	3,08 \$	3,14 \$	3,25 \$	3,35 \$ ↑
Spartan	2,53 \$	2,93 \$	2,68 \$	2,77 \$	2,97 \$	3,08 \$ ↑
Cortland	2,65 \$	3,05 \$	2,79 \$	3,16 \$	2,61 \$	3,05 \$
McIntosh	2,45 \$	2,95 \$	2,78 \$	2,87 \$	2,55 \$	2,86 \$

Source : Revue de marché Nielsen, réseau bannières supermarchés du Québec

Prix moyen des pommes

7,51 \$/kg

 prix moyen le plus élevé, soit pour la Honeycrisp

Plus bas prix

 pour les quatre principales variétés du Québec

Hausse du prix

 des quatre principales variétés du Québec

Baisse générale

 des prix pour les pommes importées

Tableau 1. Classement des prix moyens de certaines variétés de pommes dans les bannières supermarchés du Québec en 2019 et 2020 (\$/kg)

Rang	Variété	\$ /kg	
		2019	2020
1	Honeycrisp	7,35 \$	7,51 \$
2	Jazz	6,31 \$	4,01 \$
3	Pink Lady	5,54 \$	5,52 \$
4	Fuji	5,02 \$	3,99 \$
5	Délicieuse jaune	5,01 \$	4,55 \$
6	Granny Smith	4,80 \$	4,49 \$
7	Ambrosia	4,41 \$	4,23 \$
8	Gala	3,99 \$	3,88 \$
9	Délicieuse rouge	3,72 \$	3,91 \$
10	Empire	3,25 \$	3,35 \$
11	Spartan	2,97 \$	3,08 \$
12	Cortland	2,61 \$	3,05 \$
13	McIntosh	2,55 \$	2,86 \$
14	Autres variétés	2,34 \$	2,37 \$



RÈGLEMENT DE MISE EN MARCHÉ

Le Règlement de mise en marché des pommes du Québec prévoit que les frais fixés à 0,25 \$/minot pour les pommes tardives à l'état frais servent en premier lieu à rembourser les producteurs par un complément de prix pour ceux ayant participé (suite à une décision du conseil d'administration des PPQ par l'entremise de leur agent autorisé) à une opportunité d'affaires ou à une promotion ciblée. Pour que les producteurs bénéficient de cette compensation monétaire, les agents autorisés doivent remplir une annexe H qui permet de déterminer, selon un calcul établi, le prix d'achat moyen afin de comptabiliser les sommes auxquelles ils ont droit.

Cependant, ce mécanisme a ses limites lorsque le producteur doit assumer une baisse de prix sur une longue période de temps, comme ce fut le cas lors de sept saisons de commercialisation depuis sa création en 2006, soit : 2007-2008, 2009-2010, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2017-2018 et 2018-2019. Pour l'année de commercialisation 2019-2020, les PPQ sont dans l'attente de résultats complémentaires de la part de certains agents autorisés afin d'émettre les compléments de prix aux producteurs.

Contributions au Plan conjoint

Les PPQ poursuivent leurs efforts concernant la collecte des contributions pour obtenir un règlement équitable envers tous les producteurs (tableau 3).

Tableau 2. Utilisation des frais de mise en marché liés à l'administration et à l'opération du programme de gestion des inventaires

Année de commercialisation	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 P
Complément de prix	482 479 \$	526 009 \$	499 098 \$	313 630 \$	460 693 \$	510 886 \$	202 326 \$
Nombre de producteurs	190	178	132	130	124	142	89
Redistribution	0 \$	0 \$	0 \$	189 822 \$	0 \$	0 \$	267 770 \$
Nombre de producteurs	0	0	0	246	0	0	n.d.
Frais de gestion	56 383 \$	63 883 \$	56 026 \$	60 184 \$	44 938 \$	58 998 \$	45 984 \$
Total du fonds	538 862 \$	589 892 \$	553 832 \$	563 828 \$	505 631 \$	569 884 \$	516 080 \$

P : Données prévisionnelles en date du 18 janvier 2021

Source: PPQ

Tableau 3. Collecte des contributions perçues pour les saisons de commercialisation 2013-2014 à 2019-2020

Année de commercialisation	Pourcentage perçu du potentiel des contributions
2013-2014	97,2 %
2014-2015	98,6 %
2015-2016	97,7 %
2016-2017	96,2%
2017-2018	93,4 %
2018-2019	96,8 %
2019-2020 P	82,5 %

P: Prévisionnel*

Sources: PPQ et ISQ

*En date du 18 janvier 2021. Étant donné que l'évaluation de l'Institut de la statistique du Québec n'est pas encore disponible, ce pourcentage n'est qu'une estimation des contributions perçues. Les données devraient être disponibles dans les prochaines semaines. Les contributions pour les ventes directes ne sont pas encore facturées.

Les PPQ ont signé une entente de confidentialité avec La Financière agricole du Québec au cours de la dernière année afin d'avoir accès aux volumes déclarés auprès de celle-ci. Des producteurs ont reçu une facture pour des pommes vendues directement à la ferme qui n'ont pas été inscrites dans leur déclaration de production ou parce qu'ils n'ont pas fait parvenir leur déclaration.

Ententes avec Les Producteurs de cidre du Québec



Les PPQ ont décidé de supporter financièrement le développement des Producteurs de cidre du Québec. En reconnaissant que cette association a l'expertise pour poursuivre son travail de développement de créneau du marché, les PPQ s'assurent que la valeur ajoutée du produit revienne aux cidriculteurs.

Les PPQ remettent 85 % des contributions en provenance des cidriculteurs au PCQ.

En somme, cette entente a pour but de supporter les actions suivantes :

- Mettre en œuvre le Plan stratégique de développement des producteurs de cidre du Québec;
- Positionner les pommes du Québec et, plus particulièrement, les cidres et développer les marchés;
- Développer et maintenir l'image de qualité de la pomme du Québec et, plus particulièrement, des cidres;
- Accroître et solidifier les relations entre les PPQ et les PCQ.



CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ

Association des emballeurs de pommes du Québec

Pour une 12^e année consécutive, nous avons poursuivi notre travail en partenariat avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec (AEPQ). Voici les réalisations pour la saison de commercialisation 2019-2020 :

- Maintien de l'enveloppe budgétaire de la campagne promotionnelle destinée aux consommateurs pour la saison de commercialisation représentant un montant de 330 000 \$ (125 000 \$ provenant de l'AEPQ) avec l'agence de publicité Ig2 et Médialliance.
- Rediffusion sur le Web, pour une deuxième année consécutive, des publicités de Pommes Qualité Québec, mettant en vedette M. Pier-Luc Funk, qui est le porte-parole de la marque de commerce. Des publicités diffusées par l'AEPQ.
- Continuation du forfait d'inspection Pommes Qualité Québec chez les agents autorisés selon la norme PQQ, pour un montant total de 101 960 \$. Ce montant moindre est attribuable au contexte de pandémie, alors que le service d'inspection de la qualité a été suspendu à la demande de l'AEPQ du 17 mars au 27 mai inclusivement durant la première vague. Forfait financé à parts égales avec les agents autorisés en vertu des deux conventions de mise en marché.
- Poursuite du don de pommes au Club des petits déjeuners du Québec.
- Maintien de l'encadrement de la commercialisation des pommes de catégorie Canada Commerciales⁷ dans la Convention de mise en marché avec les emballeurs.
- Poursuite du travail pour atteindre les objectifs du plan stratégique de la filière pomicole 2018-2022 avec l'ensemble des autres partenaires (voir le texte à la page 31).

Principaux changements à la Convention de mise en marché des pommes entre Les Producteurs de pommes du Québec et l'Association des emballeurs de pommes du Québec⁸

Les PPQ et l'AEPQ ont convenu de quelques amendements à la Convention de mise en marché des pommes. Ces amendements ont essentiellement été apportés afin d'adapter dans un premier temps la Convention au contexte de santé publique actuel. Dans un deuxième temps, les amendements ont aussi eu pour objectif de mieux répondre aux besoins des producteurs de pommes et de tous les acteurs de l'industrie pomicole en période de pandémie, en assurant particulièrement la poursuite d'une mise en marché ordonnée des pommes du Québec. Voici, en quelques points, les ententes conclues entre les deux parties au courant de l'année 2019-2020 :

- Les parties ont convenu le 7 avril 2020 :
 - 1) De modifier l'annexe A de la Convention, sous « CALIBRE (size) », en abaissant le calibre minimum des pommes à 2 3/8 po, plutôt que 2 1/2 po (pour toutes les variétés, excepté pour l'Honeycrisp), et que cette modification à l'annexe A de la Convention prenne effet à compter du 9 avril 2020, malgré les articles 6.14 et 19.2 de la Convention;
 - 2) De suspendre, à la demande des emballeurs de pommes pour des motifs de biosécurité, les inspections dans les postes d'emballage du 17 mars au 4 mai 2020 (article 8 de la Convention).
- Les parties ont convenu le 30 avril 2020 de reporter les inspections de qualité, conduites par Gestion Qualiterra, dans les postes d'emballage jusqu'au 28 mai 2020 (article 8 a) de la Convention).

Le 24 novembre dernier, l'Association et les PPQ ont convenu d'une entente de principe avec les modifications suivantes à la Convention de mise en marché suite à la dénonciation, soit :

- La modification à l'article 6.27 pour permettre la concordance entre les annexes B et H;
- Le maintien de l'indexation du coût de manutention selon l'indice des prix à la consommation du Québec annualisé;
- Le retour du calibre minimum de 2 1/2 po au niveau de l'annexe A;
- L'ajout de nouveaux formats constatés par Gestion Qualiterra à l'annexe E – Poids standards.

En 2021, nous demeurons optimistes quant au renouvellement de la Convention.

7. La terminologie « pommes de catégorie Canada Commerciales » remplace le terme « pommes de catégorie moche » ou « pommes commerciales ».

8. La Convention de mise en marché est disponible sur le site des PPQ.

CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ (SUITE)

22 Convention entre les PPQ et les acheteurs de pommes à l'état frais⁹

Le 5 septembre 2019, le représentant de Pommes Philip Cassidy propose un amendement à l'article 6.1.9 qui permettrait de régler la dénonciation qui avait débuté en 2016. Les PPQ finalisent le texte de l'article 6.1.9 de la Convention et le transmettent à tous les acheteurs à l'état frais pour fins d'approbation. À la suite de l'approbation par les acheteurs, l'intégralité de la Convention leur a été transmise pour fin de signature. Le 3 décembre 2019, tous les acheteurs avaient signé, permettant ainsi de conclure les dénonciations et d'entamer les procédures d'homologation de la Convention. En date du 16 décembre 2019, l'entente a été acheminée à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) aux fins d'homologation. Le 17 février 2020, la Régie homologue la Convention de mise en marché des pommes 2019-2022, incluant une correction à la clause 11.2 qui modifie le nombre de membres au comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais à 9 au lieu de 8, avec l'ajout d'un (1) membre des acheteurs à l'état frais, à titre d'observateur.

Voici, également, d'autres ententes intervenues entre les deux parties lors de la saison 2019-2020 :

- Les parties ont convenu le 16 avril 2020 :
 - 1) De modifier l'annexe A de la Convention, sous « CALIBRE (size) », en abaissant le calibre minimum des pommes à 2 3/8 po plutôt que 2 1/2 po (pour toutes les variétés, excepté pour l'Honeycrisp), et que cette modification à l'annexe A de la Convention prenne effet à compter du 9 avril 2020, malgré le troisième alinéa de l'article 6.5 et l'article 18.2 de la Convention;
 - 2) De suspendre les inspections du 17 mars au 4 mai 2020 (article 8 a) de la Convention).
- Les parties ont convenu le 1^{er} mai 2020, à la suite de l'entente du 16 avril 2020, de suspendre les inspections jusqu'au 24 mai 2020 (article 8 de la Convention).

D'autres modifications à la Convention seront présentées prochainement. En voici les détails :

- Augmenter le calibre minimum des pommes à 2 1/2 po, au lieu de 2 3/8 po, en apportant cette même modification à l'annexe A de la Convention;
- Préciser les articles 6.12 ii) et 6.13.1 afin que la concordance soit faite avec ce qui est également prévu dans la Convention de mise en marché avec les emballeurs;
- Préciser l'annexe B en y ajoutant la nécessité d'indiquer les quantités achetées d'un agent autorisé.

Inspections et vérifications de l'agent à la réglementation

Durant les années de commercialisation 2019 et 2020, plusieurs vérifications et inspections ont été effectuées par l'agent à la réglementation des PPQ. Voici un résumé en quelques points :

- Traitement des plaintes déposées par des producteurs et des consommateurs dans l'application des conventions de mise en marché des pommes du Québec;
- Vérification du prix minimum payé aux producteurs par les agents autorisés et réajustement des prix minimum payés;
- Analyse et traitement des plaintes concernant le respect des dates de mise en marché établies;
- Visites et inspections dans plusieurs chaînes d'alimentation, fruiteries, marchés publics et autres détaillants;
- Inspections et vérifications, en vertu de l'article 8 b);
- Vérification du respect des articles de la Convention de mise en marché des pommes auprès des emballeurs de pommes, soit :
 - L'article 6.11 qui incombe à l'emballeur agent autorisé d'informer le producteur, signifié sur la preuve de livraison (annexe I), au moins 15 heures à l'avance, afin de l'informer du moment que ses pommes seront emballées;
 - L'article 6.11.2 de la Convention des acheteurs de pommes à l'état frais et l'article 6.20 de la Convention des emballeurs de pommes. Ces deux articles incombent aux deux parties de transmettre les rapports de classements (annexe F) et de les communiquer aux producteurs dans les 24 heures;
 - L'article 6.27, 2^e alinéa, incombe à l'emballeur agent autorisé la conservation de l'annexe H (promotions ciblées ou opportunités d'affaires) pour une période de 36 mois et de mettre à disposition les factures et documents à l'inspecteur.

⁹ La Convention de mise en marché est disponible sur le site des PPQ.



186

Inspections
du 20 août au
11 octobre 2019

79 % de chaînes d'alimentation
19 % de fruiteries
2 % de marchés publics

158

Inspections
du 10 août au
1^{er} octobre 2020

81 % de chaînes d'alimentation
16 % de fruiteries
3 % de marchés publics

Inspections en magasins, fruiteries et marchés publics



93

Variétés dans le cadre de promotions ou opportunités d'affaires en 2019-2020

McIntosh
Lobo

**Annexes H
(promotions ciblées et opportunités d'affaires)
reçues et vérifiées au cours de l'année de commercialisation**



6

Paulared

Lobo

Gala

Honeycrisp

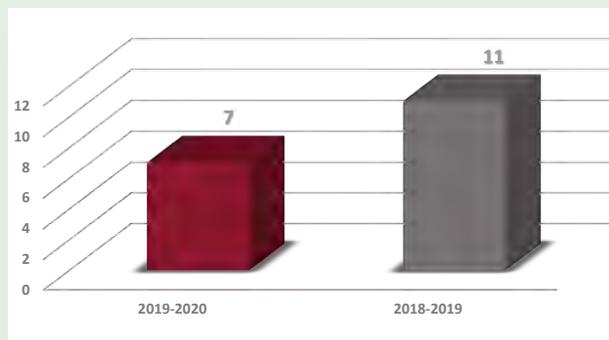
Empire

Cortland

Variétés mises en marché avant les dates prescrites*

* Dates de mise en marché déterminées par le comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais pour la saison de commercialisation 2018-2019.

Graphique 15. Nombre d'avertissements émis aux emballateurs agents autorisés liés à certains articles de la Convention



Note: Les inspections de l'année 2019-2020 ne sont pas terminées étant donné la pandémie. La donnée pour cette année est sujette à changement.

Évaluation périodique des interventions du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec

La dernière évaluation périodique a eu lieu le 26 mars 2015. Le 10 mai 2018, les PPQ ont reçu de la RMAAQ le rapport de cette évaluation périodique. Les administrateurs ont poursuivi la mise en place des recommandations de la RMAAQ.

Les Producteurs de pommes du Québec se préparent actuellement à la prochaine évaluation périodique. En effet, la RMAAQ examinera, dans le cadre de cette évaluation, les interventions du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec. Dans les prochaines semaines, les PPQ ont à déposer un mémoire en vue de la séance du 18 mars 2021.

Inspection de la pomme du Québec



Bilan de la qualité pour la récolte 2019

Commentaires généraux

- Statistiques et commentaires tirés des rapports d’inspections réalisées du 3 septembre 2019 au 16 mars 2020 avant le confinement décrété en raison de la COVID-19. Les résultats des analyses visent uniquement les lots de pommes inspectés selon la méthodologie régulière du mandat d’inspection.
- Reprise des inspections du jeudi 28 mai au 12 juin 2020 inclusivement, cependant les conditions sous lesquelles ces inspections se sont déroulées font en sorte que les résultats ne peuvent être comptabilisés.
- 1 seul avertissement a été émis pour l’absence du logotype PQQ sur les sacs
- Respect des critères relatifs à l’emballage
- Date d’emballage présente sur la presque totalité des boîtes

Pommes Qualité Québec

- 26 postes d’emballage ont fait l’objet d’inspections du 3 septembre 2019 au 16 mars 2020
- 255 inspections : 585 points de démerite émis (1 010 points en 2018-2019)
 - 11 postes ont cumulé 30 points de démerite et plus
 - 4 postes seulement n’ont eu aucun point de démerite
- 79 % du poids des pommes inspectées chez les agents autorisés visités 9 fois et plus
- Pourcentage de défauts : 4,54 % comparativement à 3,56 % (moyenne depuis 2006)

- Principaux défauts :
 - Calibre minimum = 295 points (récolte 2018 = 135 points)
 - Meurtrissures = 140 points (récolte 2018 = 430 points)
 - Total des défauts > 10 % = 40 points (récolte 2018 = 100 points)
 - Pourriture = 35 points (récolte 2018 = 235 points)
 - Manque de fermeté = 30 points (récolte 2018 = 100 points)
- 90,9 % du poids des pommes inspectées est conforme à PQQ

- 68 % du produit inspecté en sac, filet ou panier et 32 % en plateau ou vrac
- 31,4 % McIntosh, 17,1 % Cortland, 16,7 % Spartan, 13,4 % Empire

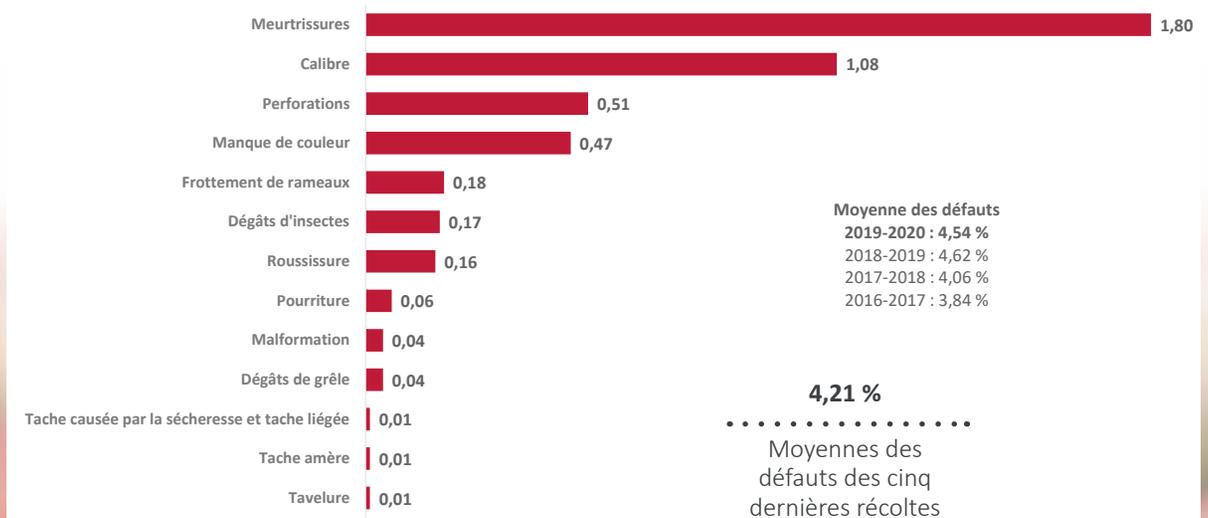
Pommes Canada Commerciales

- 11 lots inspectés dans cette catégorie en 2019-2020
- 5 points de démerite ont été émis pour 1 lot qui avait un pourcentage de défauts inférieur à 90 %

Pommes biologiques

- L’inspection de cette catégorie n’a pas été poursuivie en 2019-2020

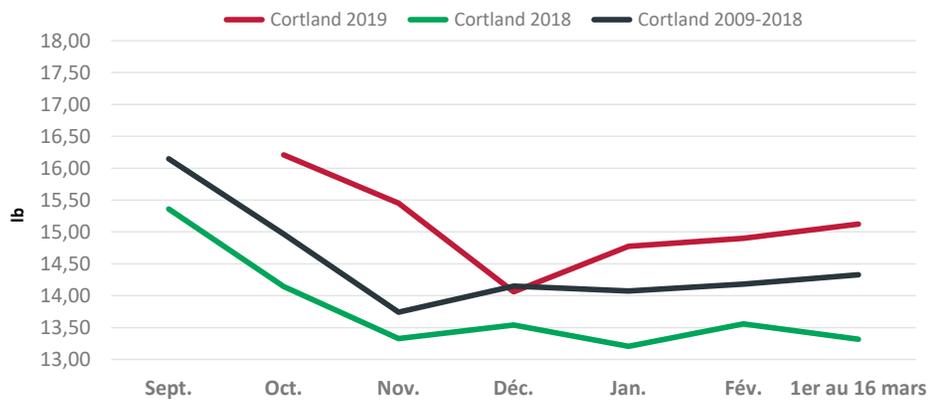
Graphique 16. Pourcentage des défauts majeurs des produits inspectés (979 lots – 2 503 563 lb) au 16 mars 2020¹⁰



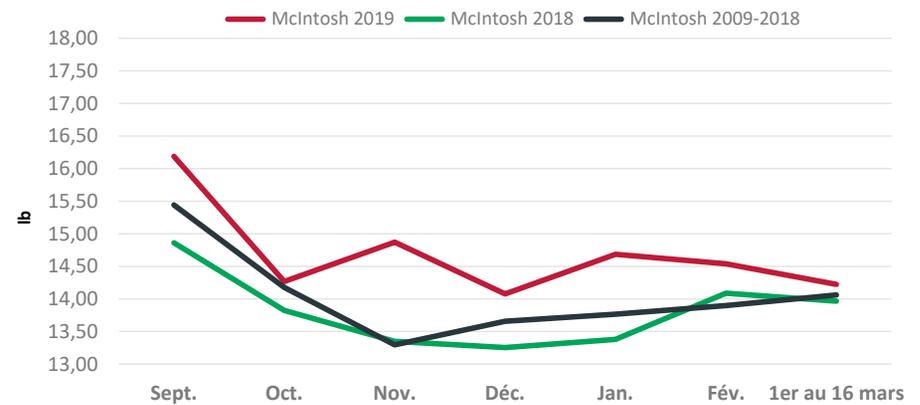
Source : Gestion Qualiterra inc.

10. Concernent toutes les variétés, tous les formats et tous les emballeurs.

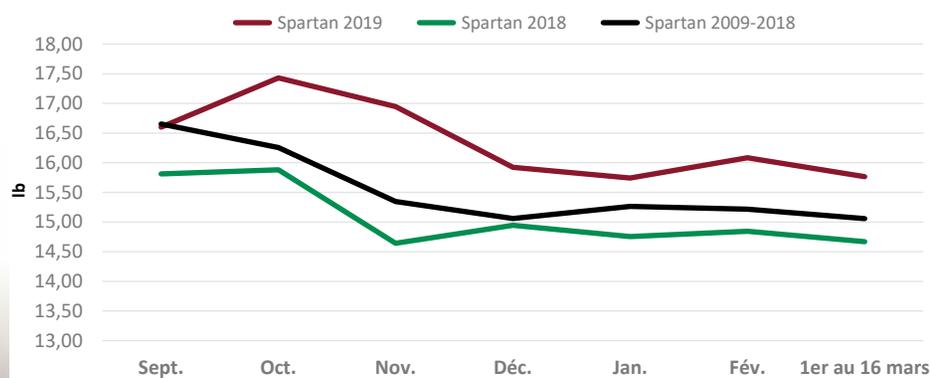
Graphique 17. Variation de la fermeté pour la Cortland, tous les formats (moyenne mensuelle)



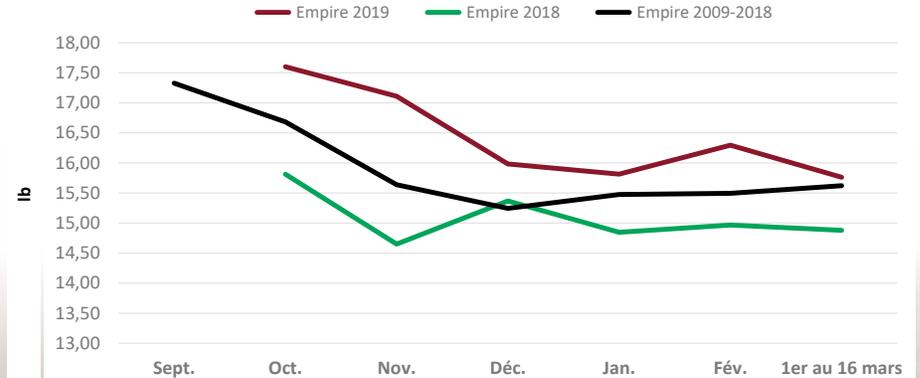
Graphique 18. Variation de la fermeté pour la McIntosh, tous les formats (moyenne mensuelle)



Graphique 19. Variation de la fermeté pour la Spartan, tous les formats (moyenne mensuelle)



Graphique 20. Variation de la fermeté pour l'Empire, tous les formats (moyenne mensuelle)



CAMPAGNE DE PROMOTION 2019-2020



POMMES
QUALITÉ
QUÉBEC

Une marque de commerce forte

La campagne Pommes Qualité Québec est un travail conjoint entre les PPQ et l'AE PQ.

- Objectifs :
 - Inciter les Québécois à choisir les pommes identifiées Pommes Qualité Québec plutôt que les pommes importées
 - (Re)donner le goût aux Québécois de manger des pommes
- Budget conjoint : 330 000 \$ (investissement de 125 000 \$ de l'AE PQ)
- Investissement total des PPQ en promotion : 252 669 \$ (205 000 \$ pour la campagne conjointe)
- Axe de communication : Pommes Qualité Québec, Ça porte fruit!
- Clientèles cibles (francophone, principal acheteur d'épicerie) :
 - Adultes 25 à 64 ans
 - Adultes 25 à 54 ans avec enfants
 - Personnes soucieuses de leur alimentation en général avec un intérêt pour la consommation locale
- Agences : Lg2 et Médialliance

Pour une première année, l'agence de publicité lg2 était en charge de développer la stratégie ainsi que la conception de tous les visuels de la campagne de Pommes Qualité Québec. De son côté, Médialliance était responsable de l'achat médias.



Télévision

Des nouvelles publicités de 15 secondes ont été diffusées sur les ondes de Radio-Canada et ses chaînes spécialisées (RDI, Explora et ARTV). Le concept cette année avait pour but de valoriser le travail des producteurs et emballeurs qui mettent en vente les pommes sous la marque de commerce Pommes Qualité Québec.



Les publicités utilisent les termes *Être motivé* et *Être dévoué, ça porte fruit!* Par ailleurs, afin de maximiser la fréquence des publicités, un format 5 secondes a également été conçu en reprenant le concept où les qualificatifs « rigoureux » et « sélectif » étaient utilisés.

Ce concept fait suite à une réflexion d'un groupe de travail formé de représentants des emballeurs et des producteurs dont l'objectif principal était que les acheteurs de pommes québécois priorisent toujours les Pommes Qualité Québec plutôt que les pommes importées ou les autres fruits.

Diffusion

La publicité a été diffusée sur les ondes de Radio-Canada et ses chaînes spécialisées (RDI, ARTV et Explora), et ce, du 20 janvier au 26 février 2020.

Web et médias sociaux

Le concept a été repris sur le Web où d'autres qualificatifs tels que « rigoureux, sélectif, passionné, travaillant » ont été utilisés sous différents formats.

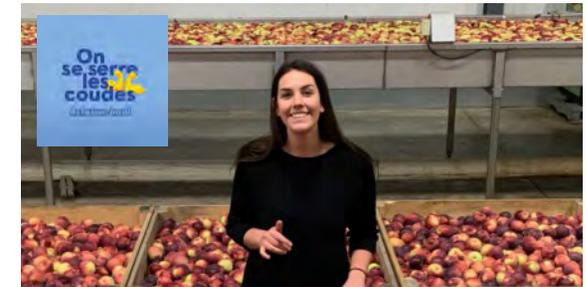
Des bandeaux publicitaires ainsi que les publicités 15 secondes ont paru sur différents sites Web.

Campagne *On se serre les Coudes*

Le 1^{er} avril dernier, les PPQ et l'AE PQ, au nom de Pommes Qualité Québec, ont pris part à une campagne promouvant l'achat local et l'entraide en pleine crise de la COVID-19. Sous le thème *On se serre les coudes*, trois publicités vidéos ont été conçues mettant à l'honneur



19 entreprises québécoises de divers domaines. Nous avons pu voir M^{me} Chloé Boileau, du verger Jean-Yves Boileau et Fils, représenter Pommes Qualité Québec.



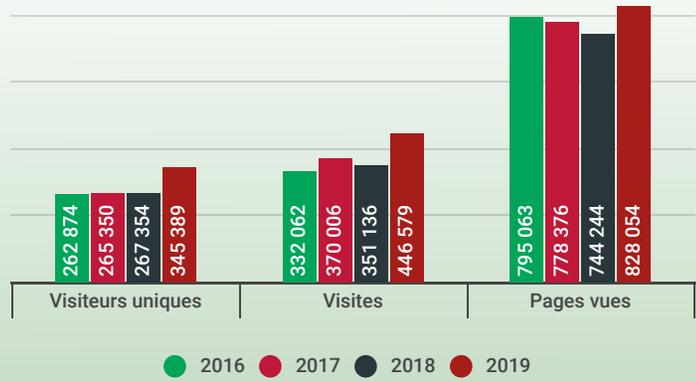
Des outils de communication performants pour les consommateurs

Site consommateur : lapommeduquebec.ca

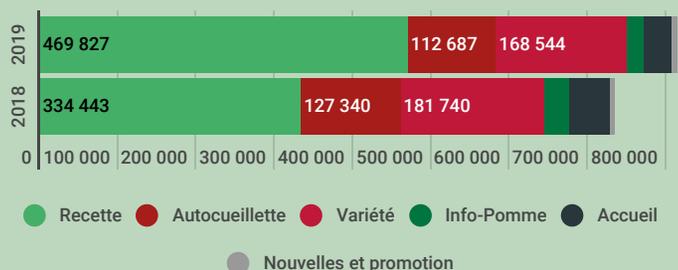
Nous analysons les statistiques du site Internet selon une période différente de l'année financière, soit du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020, afin que l'achalandage de l'autocueillette soit associé à la bonne récolte.

Avant le début de la récolte 2020, nous avons modifié sur notre site les choix de recherche de vergers afin qu'ils soient adaptés aux besoins des consommateurs et à l'offre des producteurs en cette période de pandémie. Les graphiques 20 et 21 démontrent une augmentation de la fréquentation du site Web et principalement de la section Recette. Les cinq recettes les plus consultées sont dans l'ordre : gâteau renversé à la vanille, ketchup aux fruits maison, croustade aux pommes, chausson aux pommes et salade Waldorf traditionnelle. Par ailleurs, nous améliorons annuellement l'outil de recherche de la section Autocueillette, afin que les consommateurs trouvent rapidement et avec le moins de clics possibles un verger répondant à leurs critères. Les cinq fiches de vergers les plus consultées sont les suivantes : Verger du parc national du Mont-Saint-Bruno (IRDA), Verger de Tilly, Ferme Roka, Verger des Horizons et Qui sème récolte.

Graphique 20. Nombre de visiteurs uniques, de visites et de pages vues sur le site Internet lapommeduquebec.ca de 2016 à 2019



Graphique 21. Comparaison du nombre de pages vues des principales sections du site lapommeduquebec.ca entre 2018 et 2019



Facebook



97 945

Nombre de mentions J'aime à la page



56

Nombre de publications



6 427

Portée quotidienne des publications en moyenne

Magazines

Promotion de Pommes Qualité Québec

- 1 publicité pleine page dans la Revue annuelle 2019 de l'AQDFL
- 1 publicité pleine page dans le magazine *Pommes – 60 recettes pour les savourer pleinement* de Pratico-Pratiques, paru le 27 août 2020.

Engagement et partenariat

Partenariat avec le Mouvement J'aime les fruits et légumes

En 2018, l'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (AQDFL) a lancé le Mouvement J'aime les fruits et légumes faisant évoluer leur campagne *J'aime 5 à 10 portions par jour*. Pommes Qualité Québec est fière d'être partenaire de cette belle initiative qui vise à promouvoir les saines habitudes de vie, pour le plaisir et la santé. Nous avons collaboré avec l'AEPQ et l'AQDFL à la création de deux vidéos ainsi qu'à une recette. Dans la première vidéo, M. Danny Boileau, du verger Jean-Yves Boileau et Fils, expliquait pourquoi choisir les Pommes Qualité Québec et comment les retrouver dans les magasins d'alimentation. Dans la seconde, le chef ambassadeur du Mouvement, M. Hugo Saint-Jacques, parlait des différentes variétés et de leur utilisation en cuisine. Les vidéos ont été présentées sur les pages Facebook des deux organisations. De plus, M. Saint-Jacques a conçu une recette de clafoutis aux pommes et son caramel de pommes mise en ligne sur les sites Internet lapommeduquebec.ca et Jaimefruitsetlegumes.ca.

Partenariat avec le Club des petits déjeuners

Depuis 2002, les PPQ et l'AEPQ font un don de pommes au Club des petits déjeuners. Annuellement, cela représente 317 écoles, 21 010 enfants et 3 466 650 déjeuners servis. En 2020, suite à la fermeture des écoles, les pommes remises au Club ont plutôt été distribuées au réseau des Banques alimentaires du Québec.

Commandite de pommes

Pommes Qualité Québec commandite plusieurs événements en offrant des pommes. Les PPQ acceptent les demandes reliées à la santé et l'éducation, celles des partenaires et de divers organismes communautaires. Cette année, en raison de la pandémie et de l'annulation des événements, il y a eu moins de commandites.

Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec (UPA)

Dans le contexte de la pandémie, l'UPA a pris la décision de ne pas tenir la Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec. Cependant, l'application *Mangeons local plus que jamais!* a été développée afin de rapprocher les consommateurs des producteurs de leur région. Téléchargée plus de 22 000 fois, cette application a été un véritable succès. Les PPQ ont transmis à l'Union la liste de tous les producteurs figurant sur le site Internet lapommeduquebec.ca dans la section Autocueillette. Ces derniers devaient ensuite compléter un formulaire pour y être inscrits.

Campagne *Mangeons local plus que jamais!*

L'UPA a lancé le mouvement *Mangeons local plus que jamais!* pour inviter les Québécois à consommer de bons produits frais et locaux. L'initiative a pris racine dans les médias sociaux et était accompagnée du mot clé #LocalPlusQueJamais. Un mouvement incarné par les producteurs et porté par la population. Chaque semaine, la population était invitée à visionner et à partager sur les médias sociaux des témoignages de producteurs d'ici. Ce mouvement de solidarité était également soutenu par une publicité, diffusée à la télévision et sur le Web, pour laquelle Marie-Ève Janvier, fidèle collaboratrice de l'UPA, a prêté sa voix. Les PPQ ont pris part à cette campagne et réalisé une capsule vidéo. En effet, M. Éric Rochon, vice-président des PPQ, a exprimé sa fierté d'être pomiculteur



et d'offrir un fruit de qualité à longueur d'année sous la marque Pommes Qualité Québec.

Partenariat Gala Dux

Pour une troisième année de suite, Pommes Qualité Québec était partenaire Ami du Gala Dux qui a eu lieu le 30 janvier 2020.

Promotion conjointe avec Le Dindon du Québec et K pour Katrine

Les PPQ ont collaboré avec Le Dindon du Québec et K pour Katrine pour créer trois nouvelles recettes mettant à l'honneur les pommes et le dindon du Québec.

- Boulettes de dindon et sauce extra-crèmeuse aux pommes
- Salade de fenouil, pommes et escalopes de dindon

- Casserole de dindon aux tomates, pommes et lait de coco

Les recettes ont été publiées sur les sites Internet des trois partenaires en plus des médias sociaux. Aussi, K pour Katrine a transmis les recettes via son infolettre hebdomadaire. Enfin, les consommateurs pouvaient retrouver la salade de fenouil dans le magazine K pour Katrine, volume 7, paru en mai.



Hôtels, restaurants et institutions

La formation sur les pommes du Québec a été donnée à travers la province par M^{me} Isabelle Ferland, consultante au développement des marchés HRI, dans plusieurs écoles aux futurs chefs cuisiniers et pâtisseries.

- 13 écoles visitées
- 23 formations dans les écoles
- 658 étudiants (+ 20 % par rapport à 2018-2019)

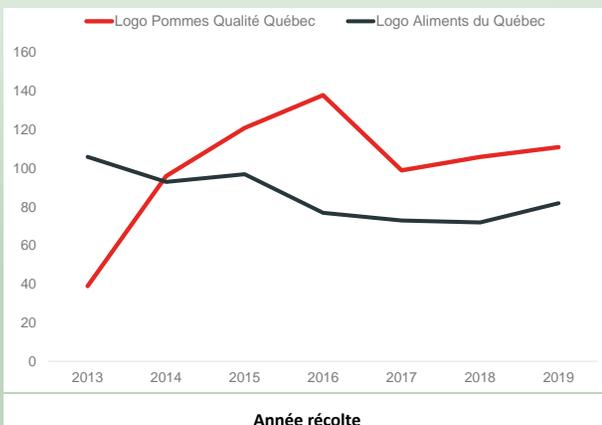
En collaboration avec M. François Blais, professeur à l'École de cuisine Fierbourg à Québec, et M^{me} Ferland, les PPQ ont élaboré un nouveau dépliant s'intitulant *À chaque pomme sa spécialité*. On y présente le Top 5 des pommes d'ici selon leur utilisation en cuisine, de la simple coupe en quartiers à la tarte tatin ou la pomme au four. Les variétés du Québec sont comparées aux pommes provenant de l'extérieur.

Résultats

Promotion en circulaires

Les PPQ compile la présence des logos Pommes Qualité Québec (PQQ) et Aliments du Québec (AQ) dans les circulaires hebdomadaires. Le graphique ci-dessous démontre qu'il y a une légère augmentation de la présence du logo PQQ pour la saison 2019-2020. Cependant, la représentation est toujours inférieure aux années de commercialisation 2016 et 2015.

Graphique 22. Nombre de parutions des logos Pommes Qualité Québec et Aliments du Québec dans les circulaires pour les pommes du Québec



Source : PPQ, base de données des circulaires hebdomadaires des principales chaînes d'alimentation et fruiteries

111 + **26 %**
par rapport au logo AQ

nombre de parutions du logo PQQ en 2019-2020

Sondage

Pour une 11^e année consécutive, nous avons mandaté la firme Léger Marketing pour effectuer un sondage afin d'évaluer la notoriété de la marque Pommes Qualité Québec.

Le sondage a été complètement revu cette année afin de pouvoir mesurer l'atteinte des objectifs de la campagne. Au niveau de la notoriété de la marque Pommes Qualité Québec ainsi que de la campagne publicitaire 2019-2020, nous avons gagné un point par rapport à 2018-2019. Voici les principaux résultats du sondage :



49 %

des Québécois et 57 % des Québécois francophones affirment connaître la marque Pommes Qualité Québec.



38 %

des Québécois et 43 % des Québécois francophones affirment avoir vu, lu ou entendu la publicité portant sur les Pommes Qualité Québec.



94 %

des Québécois ayant vu la campagne sont en accord avec l'affirmation suivante : ces publicités m'incitent à soutenir les producteurs d'ici.



93 %

des Québécois ayant vu la campagne sont en accord avec l'affirmation suivante : ces publicités me donnent envie de choisir les Pommes Qualité Québec.

Méthodologie : Étude réalisée sur le Web du 6 au 10 mars 2020 auprès d'un échantillon aléatoire de 1 004 Québécois(es) âgé(e)s de 18 ans et plus pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

AVANT-GOÛT DE LA CAMPAGNE 2020-2021



ACTIVITÉS GÉNÉRALES



PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA FILIÈRE POMICOLE QUÉBÉCOISE 2018-2022¹¹

Réalisations 2019-2020

Rencontre de la Table filière

Les membres de la Table filière se sont réunis le 8 avril 2020 dans le but de présenter les différentes actions qui ont été réalisées en lien avec les deux planifications stratégiques de la Filière (Les Producteurs de pommes du Québec et Les Producteurs de cidre du Québec). Suite à cette rencontre, certains projets ont été priorités :

- Embauche d'une agence afin de faciliter la concertation des acteurs du secteur et la coordination des projets prioritaires. C'est l'agence Papilles qui a été sélectionnée par le comité de la Table filière.
- Réalisation d'une étude afin d'améliorer les connaissances sur les tendances de consommation et les besoins du marché pour les pommes fraîches et le cidre.

S'assurer que les modalités du Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec favorisent l'introduction efficace des variétés sélectionnées

Le Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec arrive à échéance en mars 2021. Nous avons rencontré les représentants du MAPAQ à plusieurs reprises pour présenter nos demandes suite à la consultation tenue l'hiver dernier et au sondage que le MAPAQ a fait parvenir aux producteurs l'été dernier. Avec toutes ces informations en main, le MAPAQ est donc en train de travailler à l'écriture de la nouvelle mouture afin de la déposer au Conseil du trésor dans les prochaines semaines. Les demandes des PPQ qui ont été présentées au MAPAQ dans le but d'améliorer le programme se trouvent à la page 33.

Poursuivre les démarches entamées dans le dernier plan stratégique pour accroître les parts de marché des Pommes Qualité Québec commercialisées dans le réseau HRI

Encore cette année, Les Producteurs de pommes du Québec ont eu recours à une consultante pour poursuivre l'accroissement des parts de marché dans le réseau HRI. Les principales réalisations sont la poursuite des formations données dans les écoles de cuisine et la création d'un dépliant *À chaque pomme sa spécialité*. Tous les détails sont dans la section Campagne de promotion à la page 28.

Préserver l'image « santé positive » des pommes fraîches

Nous avons poursuivi les actions mises en œuvre dans le dernier plan stratégique lesquelles visaient à promouvoir les bienfaits de la pomme. Cette valorisation des pommes auprès du public a été réalisée grâce à nos outils Web (site Internet et médias sociaux).

Assurer la mise à jour des stratégies de promotion et de communication en fonction du positionnement choisi pour les pommes fraîches

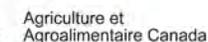
Réflexion sur la stratégie de positionnement réalisée entre les PPQ, l'AEPQ et l'agence Ig2. Modification des objectifs pour la campagne 2019-2020. La campagne de promotion annuelle

de Pommes Qualité Québec (détaillée aux pages 26 à 29) cadre dans les objectifs de la Planification stratégique principalement pour accroître les parts de marché de la marque (quatre principales variétés) et en faire connaître le logo.

La planification stratégique est disponible sur le [site Internet des Producteurs de pommes du Québec](#).



Membres de la Table filière pomicole:



11. Planification stratégique réalisée en collaboration avec Forest Lavoie Conseil grâce à un appui financier du Programme de développement sectoriel du MAPAQ.

SÉCURITÉ DU REVENU

Dossier ASRA

En 2019, les entreprises pomicoles ont très majoritairement voté pour l'abandon de l'ASRA (92 %). À la suite de la décision du conseil d'administration du 1^{er} novembre de la FADQ, le secteur pommes aura droit au programme Agri-Québec rétroactif en 2016 et Agri-Québec Plus pour 2018 en lieu et place du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Ces modifications sont les suivantes :

- ASRA : Retrait de la couverture du produit Pommes à partir de l'année d'assurance 2018-2019;
- Agri-Québec (AGQ): Admissibilité des pommes tardives rétroactivement à l'année de participation 2016;
- Agri-Québec Plus (AQP) : Admissibilité des pommes tardives à compter de l'année de participation 2018.

En décembre 2019, la Financière procède à la fermeture du programme ASRA pour l'année d'assurance 2018-2019 et au remboursement des cotisations aux producteurs pour un montant de 140 000 \$. Voir les tableaux 4 et 5 pour les détails.

Fonds ASRA

Le surplus accumulé au fonds ASRA – Pommes, au 31 mars 2020, est de 2,48 M\$. La part relative aux adhérents représente 35,4 %, soit un montant de remboursement de 876 364 \$. En 2017, il y avait 155 adhérents admissibles au produit Pommes.

Pour les années 2015 à 2017, ceux-ci ont assuré une moyenne de 75,4 millions de kg de pommes. Ainsi, le taux unitaire de remboursement pour les adhérents est de 0,011628 \$/kg de pommes, soit 876 364 \$ divisés par 75,4 millions de kg.

La disposition des surplus du fonds, soit la part du gouvernement, a fait l'objet de plusieurs discussions entre l'Union des producteurs agricoles, Les Producteurs de pommes du Québec (PPQ) et la FADQ au cours des derniers mois. Finalement, le CA de la FADQ a adopté en juin 2020 [deux nouveaux programmes](#) qui sont en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2020 :

- Volet 1 : Programme d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers – Volet individuel, projets déposés seulement par les adhérents ASRA 2017-2018, enveloppe budgétaire de 1 M\$.
- Volet 2 : Programme d'appui au secteur pomicole visant l'amélioration de la rentabilité et des pratiques agroenvironnementales – Volet collectif, projets déposés seulement par Les Producteurs de pommes du Québec, enveloppe budgétaire de 600 k\$.

Dossier Assurance récolte

La Financière a compris les préoccupations des PPQ concernant l'utilisation objective par ses employés de la grille unité-arbre d'une région à l'autre. À cet effet, la Financière a prévu assurer la formation ou la mise à niveau du personnel attiré aux opérations.

Le 29 novembre 2019, les représentants des PPQ ont pris connaissance des dispositions que la Financière entend mettre en place pour la formation de ses employés. De plus, les représentants de la FADQ nous ont expliqué l'application du projet pilote concernant le coût unitaire assurance récolte dans le secteur de la pomme et du grain basé sur les prix du marché dès la saison de récolte 2020. Les producteurs de pommes pouvaient se prévaloir de ce nouveau volet au niveau de l'assurance récolte 2020.

Les PPQ ont demandé à la FADQ de prioriser ces sujets :

- L'assurance par rapport aux multisites à la suite d'un épisode de grêle;
- Avoir une option d'abandon qui demeure abordable;
- Plan A – Mortalité des pommiers pour les variétés plus sensibles;
- Faisabilité de réviser la grille unité-arbre.

Malgré le contexte de la COVID-19, nous planifions de poursuivre les travaux au cours du début de l'année 2021.

Tableau 4. Admissibilité rétroactive au programme Agri-Québec¹²

Année d'assurance	Nouveaux dépôts calculés
2016	1 818 752 \$
2017	1 720 601 \$

Source : FADQ

Tableau 5. Participation 2018 aux programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus¹²

Programme	Nombre de participants	Montant (dépôt ou paiement)
Agri-Québec	318	2 452 548 \$*
Agri-Québec Plus	222	490 904 \$

*Incluant dépôt autorisé

Source : FADQ

12. L'extraction ne porte pas uniquement sur la clientèle qui avait auparavant des ventes de pommes inadmissibles (visées par l'ASRA) et il se peut que cela explique l'écart entre les tableaux publiés dans le Bulletin aux pomiculteurs en décembre 2019. L'extraction a été faite pour les 318 entreprises pomicoles participantes à Agri-Québec.

PROGRAMME DE MODERNISATION DES VERGERS DE POMMIERS AU QUÉBEC

L'innovation, dans notre secteur, passe par la mise en place de vergers à plus haute densité, très performants et mieux adaptés à la mécanisation des opérations, comme l'utilisation des plateformes servant à la taille, à l'éclaircissage et à la récolte, les coupe-haies, les balais d'éclaircissage et de désherbage, etc. Un financement dédié à l'achat d'équipements adaptés afin d'appliquer les méthodes démontrées dans le projet des vitrines de régie à moindres risques dans la pomme du programme Prime-Vert est essentiel.

Le 16 septembre dernier, la présidente des PPQ, M^{me} Stéphanie Levasseur, M. Daniel Ruel, directeur général, M^{me} Jennifer Gagné, conseillère au développement et à la recherche, ainsi que M. Sylvain Caouette, président du comité sécurité du revenu des PPQ, ont rencontré les représentants à la Direction de la planification et des programmes pour présenter les demandes listées ci-dessous. Le 3 novembre, une lettre a été envoyée au ministre de l'Agriculture, M. André Lamontagne, afin de demander de collaborer à la rédaction de la nouvelle édition du Programme de modernisation des vergers.

Demandes des PPQ

En résumé

- Programme d'une durée de 5 ans à compter du 1^{er} avril 2021
- Budget annuel : 3 M\$
- Budget total 5 ans : 15 M\$
- Superficie totale visée : 750 ha

Volet plantation

- Maximum de 100 000 \$/entreprise sans tenir compte des déboursés reçus antérieurement pour un maximum de 25 % de la superficie totale de l'entreprise pomicole
- Montant de 6 \$/arbre tuteur et 10 \$/arbre sur treillis (inspiré du programme du N.-B.)
- Minimum de 450 arbres/hectare
- Supprimer l'obligation de faire un diagnostic d'entreprise pour bénéficier du programme
- Avoir une enveloppe budgétaire connue
- Exclure la variété McIntosh

Volet arrachage

- Maintien du volet actuel avec les mêmes paramètres

Appui au Réseau d'essai de cultivars et porte-greffes

- Maintien du volet actuel avec les mêmes paramètres.
- Prévoir une rétroaction pour les deux dernières années non déboursées et s'assurer que le financement soit à la même hauteur que par le passé.

Les statistiques du Programme provenant du MAPAQ pour l'année financière finissant le 31 mars 2020 sont détaillées dans le tableau 6.



Tableau 6. Statistiques du Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec

Année	Arrachage			Replantation			Montant versé	Réseau d'essai de cultivars
	Nombre de projets	Superficies (ha)	Montant versé (\$)	Nombre de projets	Superficies (ha)	Montant versé (\$)		
2007-2008	0	0	0 \$	N/D	N/D	49 495,05 \$	49 495,05 \$	0 \$
2008-2009	0	0	0 \$	2	4	11 946,00 \$	11 946,00 \$	20 000 \$
2009-2010	0	0	0 \$	19	26	115 325,25 \$	115 325,25 \$	20 000 \$
2010-2011	0	0	0 \$	32	47	194 824,71 \$	194 824,71 \$	20 000 \$
2011-2012	5	4	6 531,20 \$	49	93	395 023,30 \$	401 554,50 \$	20 000 \$
2012-2013	57	85	136 067,20 \$	86	114	509 611,69 \$	645 678,89 \$	20 000 \$
2013-2014	48	80	127 984,77 \$	83	98	524 236,32 \$	652 221,09 \$	20 000 \$
2014-2015	35	35	56 765,60 \$	67	80	420 745,64 \$	477 511,24 \$	20 000 \$
2015-2016	49	89	141 808,00 \$	9	5	43 102,00 \$	184 910,00 \$	20 000 \$
2016-2017	78	131	167 438,50 \$	34	43	203 111,20 \$	370 549,70 \$	20 000 \$
2017-2018	51	94	140 284,00 \$	47	58	275 618,00 \$	415 902,00 \$	20 000 \$
2018-2019	38	38	70 808,00 \$	23	28	105 574,20 \$	176 382,20 \$	20 000 \$
2019-2020	57	69	110 772,00 \$	41	36	216 711,00 \$	327 483,00 \$	0 \$
Total	418	625	958 459 \$	492	633	3 065 324 \$	4 023 784 \$	220 000 \$

Source : MAPAQ

PORTRAIT DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Réévaluation des pesticides

Les décisions finales des réévaluations de plusieurs pesticides seront problématiques pour les producteurs agricoles. Dans les tableaux ci-dessous, vous trouverez un résumé des dernières décisions ou projets de décisions de l'Agence de la réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA), ainsi que les nouvelles homologations.

Tableau 7. Projets et décisions de réévaluation de l'ARLA concernant la pomme

Matière active	Nom commercial	Décisions		Projets de décisions	
		Décision finale	Dernière utilisation ou date du changement (au plus tard)	Décision proposée	Date prévue de la publication de la décision finale
Fongicides					
Ferbame, Thirame	FERBAM THIRAM	Abandon	Décembre 2021		
Captane	CAPTAN	Restrictions	Mai 2020		
Métirame	POLYRAM	Abandon	Juin 2020		
Carbaryl	SEVIN	Abandon complet (comme insecticide)	Mars 2019		
Fosétyl-al	ALIETTE	Augmentation des zones tampons et des délais de sécurité	Juin 2021		
Folpet	FOLPAN	Augmentation des délais de sécurité et réduction du nombre d'application	Janvier 2022		
Mancozèbe	DITHANE	Restrictions	Novembre 2022	Abandon	Novembre 2020
Insecticides					
Imidaclopride	ADMIRE	Abandon	Avril 2021		
Thiaméthoxame	CLUTCH				
Clothianidine	CLUTCH				
Perméthrine	AMBUSH	Augmentation des zones tampons et des délais de sécurité, restrictions durant la floraison	Août 2021		
	POUNCE PERM-UP				
Cyperméthrine	MAKO	Augmentation des zones tampons, restrictions durant la floraison	Juillet 2020		
	RIPCORD UPCYDE				
Phosmet	IMIDAN	Restrictions	Octobre 2022	Abandon	Octobre 2020
Lambda-cyhalothrine	MATADOR			Abandon	Mars 2021
Herbicides					
Linuron	LOROX	Abandon	Novembre 2022	Abandon	Octobre 2020
Régulateur de croissance					

Tableau 8. Nouvelles homologations de l'ARLA concernant la pomme

Nouvelles homologations			
Matière active	Nom commercial	Ravageur ciblé	Entrée en vigueur
tétraniliprole	Vayego 200SC	Carpocapse de la pomme, Tordeuse à bandes obliques, Hoplocampe des pommes, Puceron (répression), Tordeuse orientale du pêcher, Punaise de la molène (répression), Charançon de la prune (répression), Mouche de la pomme (répression)	Mars 2020
flonicamide	Beleaf 50SG	Punaise terne	Avril 2020
clopyralide	Lontrel XC	Mauvaises herbes à l'étiquette	Mai 2020
pydiflumétofène + difenoconazole	A20259	Blanc, tache phoméenne, rouille grillagée, rouille du cognassier, tache de suie, moucheture, tavelure	Juin 2020
fluopyram	Velome prime	Nématodes	Septembre 2020
fenpropathrine	Danitol	Mouche de la pomme, Carpocapse de la pomme, Tétranyque rouge du pommier, Scarabée japonais, Cicadelle, Tordeuse à bandes obliques, Tordeuse orientale du pêcher, Tordeuse à bandes rouges, Mineuse marbrée, Drosophile à ailes tachetées, Tordeuse du bouton du pommier, Tétranyque à deux points	Septembre 2020

SALUBRITÉ À LA FERME

Le Programme CanadaGAP est un programme de salubrité des aliments conçu à l'intention des producteurs, emballeurs et entrepositaires de fruits et de légumes. Il vise à aider la mise en œuvre des procédures de salubrité alimentaire efficaces au sein d'exploitations de produits frais. Les guides du programme sont fondés sur une analyse des risques rigoureuse selon les sept principes HACCP (Analyse des risques et maîtrise de contrôles critiques), reconnus à l'échelle internationale. La version 8.0 des guides de salubrité des aliments CanadaGAP a été publiée en janvier 2020, et est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2020. Comme dans les années précédentes, certains des changements apportés aux guides ont été motivés par des nouvelles exigences GFSI en matière d'évaluation comparative. Des versions actualisées des guides de salubrité alimentaire CanadaGAP (version 9) ont été publiées en décembre 2020, avec la mise en œuvre des nouvelles exigences en vigueur à compter du 1^{er} avril 2021.

La Colombie-Britannique demeure la province qui compte la proportion la plus élevée d'adhérents, soit 36 % de toutes les entreprises certifiées CanadaGAP.

La certification de groupes représente près de 20 % de toutes les adhésions, tandis que 23 % de toutes les entreprises certifiées par CanadaGAP sont inscrites au cycle d'audit de quatre ans. Le nombre de participants qui passent à l'option C et qui se soumettent à un audit annuel continue d'augmenter. L'option C inclut maintenant 58 % de tous les participants, avec une augmentation de 5 % en 2019.

Statistiques du programme CanadaGAP



3233

Nombre de producteurs participant au programme CanadaGAP au Canada et aux États-Unis.



24 %

Pourcentage de participation au programme pour le groupe Fruits de verger et de vigne au Canada.



519

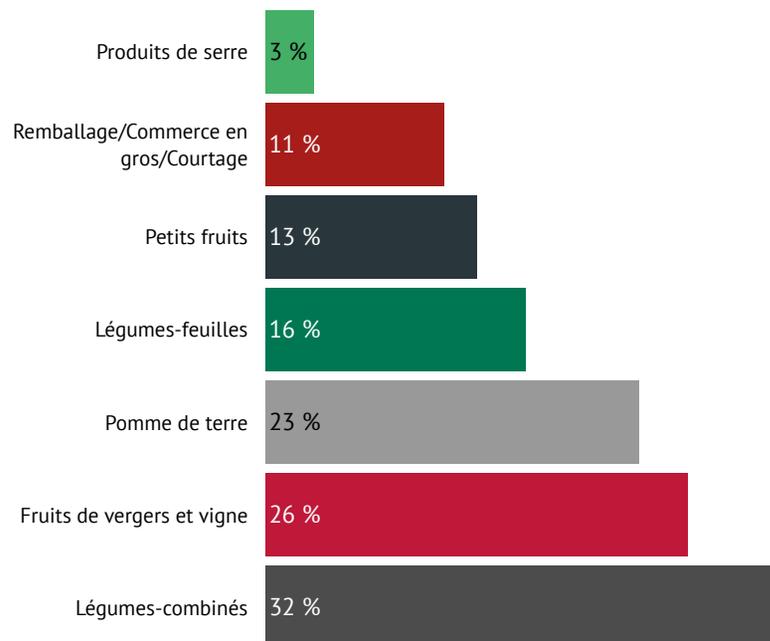
Nombre de producteurs participant au programme CanadaGAP au Québec.



26 %

Pourcentage de participation au programme pour le groupe Fruits de verger et de vigne.

Graphique 23. Proportion de participants selon le groupe de cultures au Québec



MAIN-D'ŒUVRE

Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)

À l'automne 2019, nous avons sensibilisé l'UPA pour nous assurer que le sujet de la main-d'œuvre soit parmi les demandes des producteurs agricoles du Québec lors de la dernière campagne électorale fédérale. Comme il s'agit d'un dossier prioritaire, une résolution fut adoptée lors du dernier congrès de l'UPA de décembre 2019. Les demandes suivantes ont été formulées par les producteurs à cette occasion.

Aux gouvernements du Canada et du Québec :

- De simplifier le recours au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) d'un point de vue administratif (réduction du nombre de programmes, abolition de la liste des produits agricoles) et de réduire les délais avant l'arrivée des travailleurs;
- De mettre en place un traitement administratif allégé et accéléré pour les employeurs ainsi que pour les employés qui utilisent le programme depuis quelques années;
- De faire en sorte que les TET saisonniers du volet agricole aient le même type de permis de travail que les TET du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS);
- De permettre aux TET d'œuvrer pour plus d'un employeur à la fois ou de le faire au sein d'une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre agricole.

Au gouvernement du Québec :

- De faciliter l'accès à la résidence permanente des TET clés qui souhaitent s'établir ici.

Dès le début de la pandémie, l'UPA, en collaboration avec les PPQ et les autres groupes horticoles, a immédiatement mentionné au gouvernement fédéral les conséquences de la fermeture des frontières sur le secteur agricole et sur le coût du panier d'épicerie. Le 18 mars dernier, a eu lieu une conférence de presse à cet effet. Quelques heures plus tard, le ministre canadien de la Sécurité publique et de la Protection civile, Bill Blair, a confirmé aux médias que « les étudiants internationaux, les travailleurs sous visa et les travailleurs étrangers temporaires pourront également

entrer au Canada, à la condition de respecter la demande du gouvernement de s'isoler pendant 14 jours ».

Le 21 mars, en annonçant l'ouverture des frontières aux TET agricoles, M^{me} Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, avait indiqué du même souffle que les employeurs devaient appliquer les protocoles sanitaires et qu'à défaut de s'y soumettre, ils étaient passibles de sanctions. En résumé :

- Les employeurs devaient déclarer immédiatement l'arrivée des TET à Service Canada (les organismes de liaison ont été au cœur de cette déclaration);
- Service Canada avait la possibilité de faire des inspections virtuelles et exiger des preuves. Aussi, d'exiger le versement des salaires aux TET durant les 14 jours de la quarantaine, la distanciation de 2 mètres, les produits nettoyants et la disponibilité d'une chambre isolée en cas de COVID-19;
- En cas de non-respect, les sanctions pouvaient aller de 1 000 \$ à 100 000 \$ et être cumulées jusqu'à 1 M\$;
- Finalement, en cas de non-respect, l'employeur risquait l'exclusion du programme des TET.

Toutes les organisations horticoles, l'UPA et les organismes de liaison ont travaillé sans relâche pour s'assurer que les producteurs obtiennent leurs TET.

Le 13 avril 2020, à la suite de demandes des associations horticoles et de l'UPA, la ministre Bibeau annonce un programme de soutien de 1500 \$/ TET pour couvrir tous les frais liés à la COVID-19 et à la quarantaine imposée à l'arrivée des travailleurs. Les PPQ se sont assurés que cette aide couvre tous les TET, quelle que soit la date de leur arrivée au Canada.

Avec la problématique de l'arrivée des TET, d'autres options ont été explorées dont l'annonce du programme provincial du MAPAQ de 45 M\$ pour inciter les Québécois à venir travailler dans les champs. Sans être parfait, ce programme a permis de combler le manque de main-d'œuvre pour la saison 2020. Présentement, l'UPA et le MAPAQ travaillent sur un nouveau programme pour 2021 étant donné la persistance de la pandémie.

En 2020, toujours dans le contexte de la pandémie, il a été possible de mettre en place un traitement administratif allégé et accéléré pour les producteurs-employeurs ainsi que pour les employés.

Les PPQ, les autres associations horticoles et l'UPA ont participé à la consultation du fédéral sur les logements des TET et ont présenté leurs observations le 22 décembre dernier.

Les différentes organisations de chacune des provinces qui s'occupent de la main-d'œuvre étrangère ainsi que le Conseil canadien de l'horticulture ont ainsi mis en place une campagne de sensibilisation sur les travailleurs étrangers.

Salaires minimum

Lors de la dernière AGA, les producteurs de pommes ont demandé aux PPQ :

- De continuer à intervenir, avec les membres de la Table horticole de l'UPA, auprès du gouvernement du Québec :
- pour demander une mesure d'atténuation temporaire afin d'absorber l'augmentation des salaires, supérieure à l'inflation;
- pour demander des mesures d'adaptation afin d'accélérer l'innovation et la mécanisation;
- pour mettre en œuvre des mesures afin d'augmenter les rendements.

Les travaux ont ralenti en 2020 dans le contexte de la COVID-19, mais le comité de compétitivité du secteur horticole devrait poursuivre ses objectifs dont celui de trouver une solution à cette augmentation substantielle du salaire minimum.



IMPLICATION AU NIVEAU CANADIEN

Les Producteurs de pommes du Québec sont impliqués au sein du Groupe de travail de la pomme du Conseil canadien de l'horticulture (CCH). La présidente, M^{me} Stéphanie Levasseur, siège par ailleurs au conseil d'administration du CCH.

Les dossiers qui ont retenu l'attention du Groupe de travail du CCH au cours de la dernière année sont les suivants :

1. La protection des cultures

- Développer des argumentaires pour maintenir l'utilisation du mancozèbe dans le secteur de la pomme et les présenter à la consultation publique de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA);
- Continuer de surveiller les décisions de réévaluation des produits phytosanitaires et de consulter l'industrie;
- Faire pression en permanence pour obtenir une augmentation du financement de l'ARLA et du Centre pour la lutte antiparasitaire (CLA) d'AAC afin de garantir que les réévaluations et les homologations soient menées de manière efficace et scientifique et que les produits de remplacement soient homologués pour être utilisés;

- Présider un groupe de travail qui a tenu cinq réunions en 2019-2020 qui va de l'avant avec des plans pour mener des études appuyant l'utilisation d'équipement de protection individuelle par les travailleurs lors d'activités après l'application, ce qui pourrait potentiellement réduire les délais de réentrée.

2. La main-d'œuvre

- Reconnaître le succès et l'importance du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et s'assurer que les producteurs horticoles canadiens continuent d'y avoir accès comme programme autonome;
- Réalisation du documentaire [Coup de cœur : Une célébration des travailleurs agricoles internationaux](#).

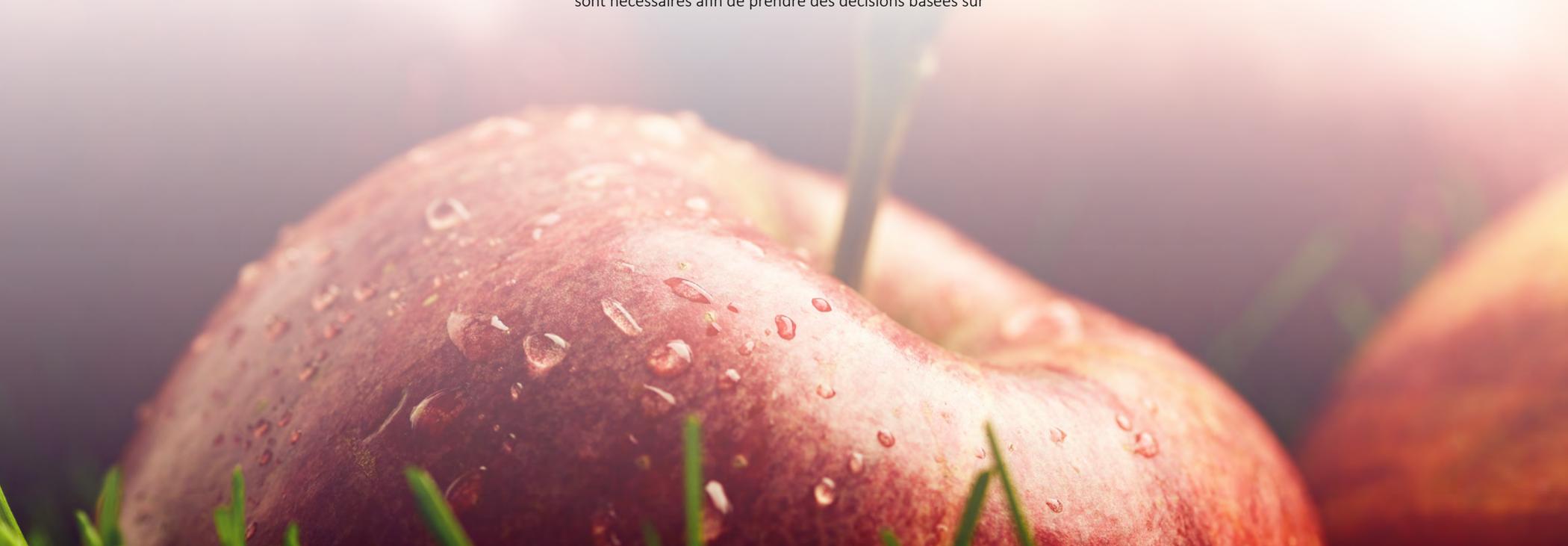
3. Les besoins de données canadiennes

En 2019, il est devenu évident que l'ARLA a besoin de données canadiennes réelles afin de prendre des décisions de réévaluation éclairées. Les données sur l'utilisation des pesticides et les données de surveillance environnementale sont nécessaires afin de prendre des décisions basées sur

l'utilisation réelle au Canada du matériel de protection des cultures. Le CCH a collaboré à deux lettres avec les parties prenantes et a participé à des réunions avec l'ARLA et l'EPA des États-Unis concernant ces questions. Le CCH continue de mener des enquêtes et de fournir des informations à l'ARLA selon les besoins, tout en évaluant de manière proactive les moyens de faciliter la collecte de données.

4. Les projets de recherche (détails aux pages 39 à 41)

- Faire progresser les pratiques de stockage et de post-récolte pour améliorer la qualité des pommes et réduire les pertes;
- Élaborer des pratiques de lutte durables contre les ravageurs du pommier au Canada.



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PFI

Soucieux de contribuer à la revitalisation du secteur de la production par une amélioration de la productivité des entreprises pomicoles, les PPQ ont poursuivi leur implication au niveau de la recherche, du développement de la Production fruitière intégrée (PFI) et du transfert technologique. Pour l'année financière 2019-2020, les PPQ ont investi près de 69 500 \$.¹²

Alternatives pour la gestion des ennemis des cultures en horticulture (2019-2023)

Demandeur 

Améliorer l'utilisation des sphères rouges engluées dans les vergers de pommiers pour un meilleur contrôle de la mouche de la pomme

Objectif : Augmenter l'efficacité des sphères rouges engluées pour le dépistage de la mouche de la pomme, en verger de pommiers.

Référence: <http://www.cram-mirabel.com/projet/ameliorer-l-utilisation-des-spheres-rouges-engluées/>

La production fruitière à l'ère des changements climatiques : la diversité spécifique et génétique pour une production agricole durable.

Objectif : Déterminer l'impact de la diversité spécifique et génétique (cultivars) sur le rendement des fermes productrices de petits fruits.

Référence: <http://www.cram-mirabel.com/projet/la-production-fruitiere-a-l-aire-des-changements-climatiques/>

Programme Agri-science – Volet grappes et Volets projets

Stratégies d'éclaircissage sans carbaryl appuyées par la modélisation bioclimatique du bilan des glucides (2018-2020)

Demandeur 

Objectif : Intégrer ce modèle dans les outils agrométéorologiques d'aide à la décision disponibles au Québec, comme CIPRA et Agrométéo Québec, qui permettent d'automatiser les calculs et rendre les résultats disponibles en temps réel à un plus grand nombre de pomiculteurs.

Programme Prime-Vert
Partenaire : IRDA



Évaluation du potentiel cidricole de nouvelles variétés de pommiers à cidre dans les conditions pédoclimatiques du Québec (2020-2023)

Demandeur 

Objectif : Déterminer le potentiel de transformation en boisson alcoolique de nouvelles variétés de pommes à cidre.

Référence: <http://www.cram-mirabel.com/projet/evaluation-du-potentiel-cidricole-de-nouvelles-varietes-de-pommiers-a-cidre-dans-les-conditions-pedoclimatiques-du-quebec/>

Programme Innov'Action
Partenaires : PPQ, PCD

Mise à jour du guide *L'implantation d'un verger de pommiers* et fichier Profitabilité (2018-2021)

Demandeur 

Objectif : Intégrer ce modèle dans les outils agrométéorologiques d'aide à la décision disponibles au Québec, comme CIPRA et Agrométéo Québec, qui permettent d'automatiser les calculs et rendre les résultats disponibles en temps réel à un plus grand nombre de pomiculteurs.

Programme de développement sectoriel
Partenaires : MAPAQ, conseillers, PPQ

12. Cette somme inclut l'argent payé aux organismes de recherche pour la réalisation des projets et contient de plus le temps et les frais financiers des ressources humaines et des administrateurs des PPQ impliqués dans le RECUPOM.

Vitrines de régie à moindres risques dans la pomme : optimisation des pulvérisations et diversification des modes d'intervention pour la réduction de l'empreinte environnementale de la pomiculture québécoise (2018-2022)

Demandeur



Objectif : Faire connaître aux entreprises pomicoles québécoises, via des vitrines de démonstration régionales, la mise à profit des dernières techniques de production fruitière intégrée (gestion intégrée des ennemis dans la culture de la pomme) permettant de réduire les risques associés à l'usage des pesticides, et ce, dans le but d'accroître l'adoption et l'utilisation de ces techniques. Les régies mises en œuvre dans les vitrines de démonstration comprendront des méthodes préventives de suivi des vergers (dépistage et surveillance) ainsi que des outils d'intervention curatifs.

Cinq vergers : L'Islet, Oka, Mont-Saint-Grégoire, Sainte-Cécile-de-Milton et Compton

Chacun des sites offre des démonstrations de pratiques innovantes principalement pour la gestion des mauvaises herbes, la tavelure, la mouche, le carpocapse, les mites et le feu bactérien.

En démonstration dans les vitrines :

- Pulvérisateur à distribution d'air optimisée
- Bicarbonate de potassium contre la tavelure
- Broyeur de feuilles (prévention tavelure)
- Désherbeur mécanique
- Confusion sexuelle contre le carpocapse
- GF-120 contre la mouche de la pomme
- Introduction d'acariens prédateurs
- Filets d'exclusion

Référence : <https://reseau-pommier.irda.qc.ca/?cat=370>

Programme Prime-Vert



Pièges automatisés pour la surveillance phytosanitaire des vergers : évaluation des systèmes actuels et potentiel futur pour le Québec (2018-2020)

Demandeur



Objectif : Mettre sur pied un réseau d'essai de cinq types de pièges (trois pièges automatisés, un piège maison semi-automatisé et un piège standard) pour le dépistage des espèces suivantes : hoplocampe, mouche de la pomme, tordeuse à bandes obliques, carpocapse de la pomme et sésie du cornouiller.

Référence: <https://www.irda.qc.ca/fr/projets-recherche/pieges-automatisees/>

Programme Prime-Vert

Faire progresser les pratiques de stockage et de post-récolte pour améliorer la qualité des pommes et réduire les pertes (2019-2020)

Objectifs : Optimiser les pratiques de post-récolte et les régimes de stockage pour les cultivars en croissance; évaluer de nouveaux régimes de stockage de faible oxygène et des régimes dynamiques pour réduire la perte de pommes; étudier une nouvelle technologie pour la gestion des récoltes et la maturité des fruits

Collaboration : Ministère de l'Ontario, CCH, PPQ, OAG, BCFGA

Appui financier : AAC

Référence: hortcouncil.ca

Pratiques de lutte durables contre les ravageurs du pommier au Canada (2019-2020)

Objectifs : Comparer quatre produits antiparasitaires actuellement utilisés dans le marché (Exirel, Imidan, Assail et Calypso) pour lutter contre la mouche de la pomme et déterminer le nombre de pulvérisations nécessaires pour lutter contre la mouche de la pomme; fournir aux producteurs un modèle spécifique à leur région afin de prédire quand la cécidomyie du pommier arrivera dans leurs vergers; évaluer l'efficacité des substances volatiles hôtes pour capturer les mâles et les femelles de diverses espèces de tordeuses dans les régions productrices de pommiers au Canada.

Collaboration : Ministère de l'Ontario, CCH, PPQ, OAG, BCFGA

Appuis financiers : AAC

Référence: hortcouncil.ca



Réseau d'essais des cultivars et porte-greffes de pommiers (RECUPOM) (2019-2020)



Réseau d'essais des cultivars & porte-greffes de pommiers

Objectif : Vérifier l'adaptation à notre climat de nouveaux cultivars et porte-greffes de pommiers réputés prometteurs localement ou à l'étranger.

Collaboration : PPQ, MAPAQ, AAC, conseillers, SVC, CRAAQ et partenaires financiers



Base de données du RECUPOM (2018-2020)

Objectif : Rassembler toute l'information accumulée sur les différents cultivars et porte-greffes testés depuis plus de 20 ans sur une plateforme Web. La plateforme permettra de consulter rapidement les résultats des essais selon certains critères tels que la résistance au gel, l'alternance, le rendement et la productivité en créant des tableaux de bord interactifs afin de faciliter la prise de décisions.

Collaboration : PPQ, MAPAQ, conseillers

Résumé : la base est maintenant en ligne

Référence : producteursdepommesduquebec.ca



Implantation, gestion et évaluation de bandes florales en entre-rangs de pommiers pour favoriser la biodiversité des arthropodes bénéfiques, comme alternative à l'usage des pesticides en vergers (2020-2023)

Demandeur  INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT

Objectif : Diversifier les vergers de pommiers par l'implantation et la gestion de bandes florales dans les entre-rangs en vue de favoriser le recrutement des pollinisateurs et d'augmenter la lutte biologique aux ravageurs.

Référence : <https://www.irda.qc.ca/fr/projets-recherche/bandes-florales-vergers/>

Programme Innov'Action

Filets multitâches et mécanisation pour les vergers du futur sans pesticides (2020-2025)

Demandeur  INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT

Objectifs :

- Évaluer la réponse de deux cultivars de pommier à un nouveau système d'exclusion complète (insectes, maladies et mauvaises herbes) pour la lutte aux 10 ennemis primaires du pommier et aux espèces exotiques envahissantes comme la punaise marbrée, en l'absence de pesticides.
- Réduire drastiquement l'utilisation de carburant fossile par l'agriculture de précision (mécanisation de la taille et de l'éclaircissage, conduite en mur fruitier) et réduire le nombre de pulvérisations par saison et le temps de manipulation des filets.
- Évaluer la compatibilité de l'exclusion avec les autres pratiques agricoles du verger comme la pulvérisation.

Référence : <https://www.irda.qc.ca/fr/projets-recherche/filets-verger-futur/>

Programme Agri-science

Partenaires : CCH, PPQ, OAG, BCFGA, Nova Scotia Fruit Growers Association

ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

Union des producteurs agricoles

- Rencontre des responsables en vie syndicale et communication – spécialités
- Table de développement de la production biologique
- Table des présidents et secrétaires des groupes spécialisés
- Table horticole
- Congrès UPA
- Conseil général
- Table de travail sur la sécurité du revenu
- Journée de la rentrée
- Table pour le développement des marchés de proximité

Recherche et développement

- Comité de gestion RECUPOM
- Comité de suivi- stratégie phytosanitaire MAPAQ
- Rencontre IRSST
- Réseau-pommier
- Stratégies d'éclaircissage IRDA
- Programme de modernisation des vergers – MAPAQ
- Comité vitrines pomme
- JARIT
- Table de développement de la production biologique

Activités diverses

- Comité de sécurité du revenu
- FADQ- Programmes complémentaires
- Assemblées générales annuelles des syndicats régionaux
- Assemblée générale annuelle de Gestion Qualiterra
- Assemblée générale annuelle du CCH (Conseil canadien de l'horticulture)
- Conseil d'administration du CCH
- Rencontres RMAAQ
- Table filière pomicole
- Rencontre discussion intelligence des marchés fruits & légumes, InfoHort AAC*
- Rencontre avec le ministre Lamontagne
- Comité d'accréditation avec l'AEPQ
- Convention de mise en marché emballateurs
- Groupe national pomme
- Assemblée générale annuelle de l'AQDFL
- Comité technique CanadaGAP*
- Comité de travail sur la compétitivité des secteurs horticoles*

Promotion

- Rencontre Lg2 et Médialliance
- Rencontres Mouvement j'aime (AQDFL)
- Aliments du Québec
- HRI (Hôtels, restaurants et institutions)

INFORMATION ET COMMUNICATION

Les PPQ utilisent plusieurs moyens de diffusion afin que les membres et les intervenants du secteur pomicole soient informés des prix pour la pomme à l'état frais et transformée, des données d'entreposage, des agents autorisés, des actions de la campagne de promotion de Pommes Qualité Québec, de la Convention de mise en marché et autres modifications relatives à la mise en marché.

Tous les documents envoyés par courriel sont disponibles sur le site des PPQ (producteursdepommesduquebec.ca), qui est mis à jour régulièrement.

Année de commercialisation 2019-2020

Bulletin aux pomiculteurs : 8

Bulletin express: 2

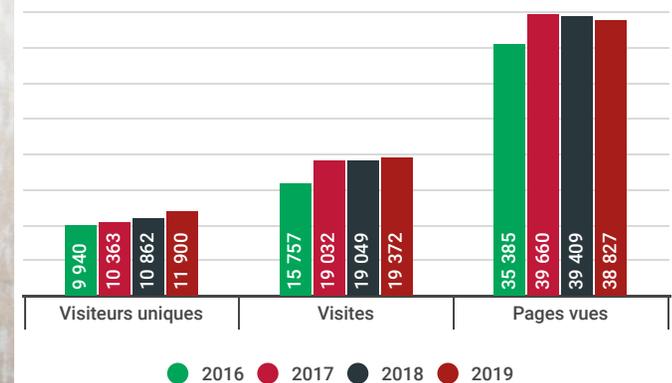
Communiqué : 29

Bulletin Info-Marchés : 28

Infolettre COVID-19 : 10

Site Internet producteursdepommesduquebec.ca

Graphique 24. Nombre de visites et de visiteurs uniques



Promotion des Producteurs de pommes du Québec

Les PPQ ont fait paraître la publicité suivante pour faire la promotion de l'organisation et de la profession:

- publicité ¼ page dans La Terre de chez nous – cahier spécial Fruits et légumes

MÉRITAS RÉVÉREND-PÈRE-LÉOPOLD

Le méritas ainsi nommé est en l'honneur du Révérend Père Léopold Ortiz, né en 1884 et décédé en 1947, qui a été professeur d'arboriculture fruitière à l'Institut agricole d'Oka et a écrit le premier traité français d'arboriculture fruitière concernant spécifiquement la province de Québec intitulé *La Culture fruitière dans la province de Québec*. Ce dernier explique la propagation des arbres et arbustes fruitiers cultivés dans la province de Québec, la création d'un verger de pommes et son entretien. Le Méritas est décerné à un intervenant ou à une entreprise œuvrant dans le secteur de la pomme qui contribue ou qui a contribué de façon remarquable à la dynamique du secteur et à son développement.

Les Producteurs de pommes du Québec ont remis lors de l'AGA 2020 le Méritas Révérend-Père-Léopold à M. Daniel Cormier, chercheur entomologiste en cultures fruitières à l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement.



M. Vincent Giasson (A. Lassonde Inc.), M. Daniel Cormier (récipiendaire-IRDA) et M^{me} Stéphanie Levasseur (présidente PPQ)

Le récipiendaire a commencé sa carrière à l'IRDA en 1999 et dès son arrivée, il s'est joint à l'équipe du Réseau-pommier. Cela fait donc 20 ans qu'il se dévoue aux producteurs de pommes afin de développer une production de qualité, à l'avant-garde des techniques de productions les plus écologiques. La vulgarisation de la recherche et des connaissances scientifiques a toujours été une priorité professionnelle pour lui. Cela a commencé lorsqu'il présentait les insectes en pomiculture pour le réseau des Innovateurs à l'école. Il a été conférencier à plusieurs reprises lors de journées sur la recherche ou de l'industrie. De plus, il a codirigé des étudiants, soit quatre à la maîtrise, trois au doctorat et trois de 2^e et 3^e cycle. Lutte au charançon, à la mouche, aux tordeuses, puis au carpocapse, il n'a épargné aucun des ravageurs clés de la pomme, et c'est sans compter les ravageurs secondaires mais ô combien problématiques certaines années. L'implantation accélérée de la confusion sexuelle contre le carpocapse est la plus récente réalisation à son tableau pour laquelle il a reçu le prix Environnement Hélène-Alarie remis par l'Union des producteurs agricole en 2018.

Autres implications :

- développement de la Production fruitière intégrée;
- rédaction de nombreux communiqués du Réseau avertissement phytosanitaire (RAP);
- 39 articles scientifiques publiés dans des revues internationales;
- 77 présentations scientifiques;
- 105 affiches scientifiques;
- 151 présentations vulgarisées;
- 35 affiches vulgarisées.

En plus d'être fréquemment consulté sur toutes sortes de questions relatives à l'entomologie par les conseillers du milieu. C'est définitivement une personne à connaître dans le domaine!

Pour toutes les raisons évoquées précédemment, le récipiendaire a déjà tout le respect et la reconnaissance des gens du milieu qui le connaissent. Pour sa longue carrière, son dévouement, sa constance, son appui indéfectible aux PPQ, mais aussi pour les retombées de son travail (réduction de l'utilisation des pesticides et amélioration de la lutte aux ravageurs), il mérite amplement cette distinction.

Le Méritas est remis en partenariat avec A. Lassonde Inc.



SUIVI DES RÉOLUTIONS

AGA2020.01

DATES DE LA MISE EN MARCHÉ

Aux Producteurs de pommes du Québec :

- de peaufiner les dates de mises en marché sur la base de la maturité des pommes, et ce, chaque année;
- de se doter d'un mécanisme crédible et durable pour mettre en place ce système année après année.

Suivi :

Les PPQ ont contacté l'équipe de Bioclimatologie et modélisation du CRD Saint-Jean-sur-Richelieu afin de discuter d'une éventuelle collaboration. Le 8 juillet 2020, les membres du comité de prix de la pomme destinée à l'état frais sont d'accord avec les dates proposées par l'équipe du CRD, qui ont été obtenues grâce au CIPRA. Le CIPRA est un logiciel convivial qui permet de prédire le développement des ravageurs, des cultures (phénologie) et de certains désordres post-récolte en s'appuyant sur des données météorologiques horaires. Présentement, seule la McIntosh est utilisée dans ce logiciel; les membres du comité ont démontré un intérêt pour d'autres variétés qui pourraient être ajoutées. Tous sont d'accord pour continuer à tester les prévisions du logiciel lors des comités de prix et appuient un tel projet dans le contexte de la résolution de l'AGA 2019 et 2020. Suite à notre intérêt, le CRD a travaillé sur un projet concernant la prévision de plusieurs autres variétés et leur intégration dans CIPRA. L'intégration est maintenant achevée, et nous pourrions utiliser et tester ce nouvel outil lors de la prochaine saison.

AGA2020.02

LES IMPACTS DE LA HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM

Aux Producteurs de pommes du Québec :

de continuer à intervenir, avec les membres de la Table horticole de l'UPA, auprès du gouvernement du Québec :

- pour demander une mesure d'atténuation temporaire afin d'absorber l'augmentation des salaires, supérieure à l'inflation;
- pour demander des mesures d'adaptation afin d'accélérer l'innovation et la mécanisation;
- pour mettre en œuvre des mesures afin d'augmenter les rendements.

Suivi :

Les travaux ont ralenti en 2020 dans le contexte de la COVID-19, mais le comité de compétitivité du secteur horticole poursuit ses objectifs et ses activités de lobbying auprès du gouvernement provincial afin de trouver une solution efficace à cette augmentation substantielle du salaire minimum.

AGA2020.03

LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Aux Producteurs de pommes du Québec :

- d'exiger que le gouvernement fédéral applique aux produits importés le même encadrement légal et réglementaire en ce qui a trait aux pesticides que celui exigé aux producteurs canadiens;
- de demander au gouvernement fédéral de mettre en place les structures nécessaires de surveillance afin de s'assurer que les produits importés ne contiennent pas de résidus de pesticides non homologués au Canada (zéro tolérance).

Suivi :

Les PPQ ont soumis cette résolution à l'AGA du Conseil canadien de l'horticulture. Celle-ci a été référée au groupe consultatif sur la protection des cultures.

LES SYNDICATS RÉGIONAUX — SAISON 2020-2021

LAURENTIDES

Secrétaire

Martin Charron

15, chemin de la Grande-Côte
bureau 200
St-Eustache, Québec J7P 5L3
450 472-0440, poste 306

Administrateurs

Éric Rochon (P)

450 258-4989

Alexandre Simard (VP)

450 623-0687

Jean-Marc Rochon

514 754-4907

Yvon Gemme

450 472-6403

Marc-André Trottier

514 830-8691

DES FRONTIÈRES

Secrétaire

Jean Dumont

3800, boul. Casavant Ouest
St-Hyacinthe, Québec
J2S 8E3
450 774-9154, poste 5213

Administrateurs

Mario Bourdeau (P)

450 247-2413

Richard Morin (VP)

450 248-4436

Paul-Martin Roy

450 295-2306

Jonathan Rodrigue

450 298-5408

Tim Petch

450 247-3414

VALLÉE MONTÉRÉGIENNE

Secrétaire

Jean Dumont

3800, boul. Casavant Ouest
St-Hyacinthe, Québec
J2S 8E3
450 774-9154, poste 5213

Administrateurs

Sébastien Morissette (P)

450 388-0442

Charles Choquette (VP)

450 531-4222

Alexandre Larivière

450 546-3411

Vincent Giasson

514 863-4613

Poste vacant

EST-DU-QUÉBEC

Secrétaire

Stéphanie Desrosiers

5185, rue Rideau
Québec, Québec
G2E 5S2
418 872-0770, poste 203

Administrateurs

François Turcotte (P)

418 829-3695

François Blouin (1^{er} VP)

418 829-2639

Sylvain Caouette (2^e VP)

418 247-7973

Dany Hébert

418 822-1649

Laura Genest

418 831-9967

Légende :

P : Président

VP : Vice-président

Cette liste a été mise à jour suite aux AGA des syndicats régionaux tenues en novembre et décembre 2020.



**Soyez assurés
d'être rassurés!**

Évaluer. Conseiller. Rassurer.

**Le programme
d'assurance
offert aux producteurs
de pommes le plus
complet de l'industrie.**

Une tarification **sur mesure, conçue pour vous.**

Une assurance complète pour couvrir tous vos besoins, destinées aux **fabricants, transformateurs de produits, emballeurs, entreposeurs, grossistes** et même aux **POMICULTEURS**

Des garanties sur mesure :

- Fuites de cuves de vin ou de cidre;
- Assurance contre la contamination et l'infestation des produits;
- Rappel de produits alimentaires;
- **De nombreuse autres garanties incluses gratuitement.**

Unique au **Québec**

Arbres fruitiers, vignes et cultures récoltées ou non récoltées, **couvrant entre autre les risques de vent, le vandalisme, d'ouragan et de verglas.**

Cette garantie peut être complémentaire à l'assurance récolte, pour le remboursement de la franchise.

1 844 376-6637
courtika.com



ELNOVA

Équipements et Fournitures pour les producteurs de cidre & jus

(cuverie, pressoir, filtration, embouteillage)

- Vente et location
- Service à valeur ajouté:
 - Oenologue sur place : consultante en filtration
 - Électromécaniciens spécialisés pour entretien et réparation



Produits de qualité
Gens d'Expertise

160, rue de la Montagne, Rougemont Qc Canada J0L 1M0
450 469-1400 • 1 800 361-9579 • elnova.ca

Toujours présent *avec vous*



Agrocentre Farnham inc.

Tél. : 450 296-8205 • 1 800 522-8205

infos.farnham@agrocentre.qc.ca

Agrocentre Fertibec inc.

Tél. : 450 454-5155 • 1 877 337-8423

infos.fertibec@agrocentre.qc.ca

Agrocentre Lanaudière inc.

Tél. : 450 759-1520 • 1 800 363-1755

infos.lanaudiere@agrocentre.qc.ca

Agrocentre Saint-Hyacinthe inc.

Tél. : 450 796-3360 • 1 800 363-2476

infos.st-hyacinthe@agrocentre.qc.ca

Agrocentre Technova inc. Saint-Pie

Tél. : 450 772-2475 • 1 888 722-5140

info@agrotechnova.com

Nicolet

Tél. : 819 293-5851 • 1 800 567-7971

info@agrotechnova.com



agrocentre.qc.ca

CENTRE AGRICOLE BIENVENUE



IMPORTATEUR

- Campagnola
- Tifone

DISTRIBUTEUR

- Perfect • Seppi • Felco
- Bacho • Pesticides et autres...

SERVICE COMMERCIAL

BONNE SAISON À TOUS!



1115, PETITE-CAROLINE, ROUGEMONT • 450 469-4945

Une équipe formée et dédiée à l'inspection de tierce partie, à la gestion de projet en assurance qualité et à l'audit de programmes de salubrité.

Gestion Qualiterra est l'organisme de référence qui aide les producteurs agricoles à se démarquer en matière de qualité.

T 450 679-0530 F 450 679-5595
C qualiterra@qualiterra.ca

GESTION
Qualiterra



Depuis 1987

www.qualiterra.ca



Pour la protection de vos arbres fruitiers!



188 fiches avec photos et descriptions détaillées pour en apprendre davantage

craaq.qc.ca



ProduceTech

Palissage



Atmosphère Contrôlée



Machinerie Spécialisée



Calibration et Emballage



productech.com, 1094 André-Liné, Granby, Qc, 450-994-4567, info@productech.com

NOS PARTENAIRES

POMMIER D'OR



POMMIER D'ARGENT

